

droit & Liberté

Revue mensuelle du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.)

SEPTEMBRE 1970 • N° 295 • PRIX : 2,50 FRANCS

A la recherche des Antilles

DÉTENTE
au
Proche-Orient ?

★

L'ISLAM
et le racisme

★

MAURRAS
aux oubliettes ?



NOTRE SERVICE LIBRAIRIE

Pour vous permettre d'approfondir les divers problèmes traités dans *Droit & Liberté*, des livres nombreux sont à votre disposition. Nous vous proposons, ce mois-ci, la sélection suivante :

● **LE RACISME DANS LE MONDE**, par **Pierre Paraf** (Petite bibliothèque Payot).

Cet ouvrage offre sur les aspects tant historiques qu'actuels du racisme, et sur les moyens de le combattre, une synthèse indispensable. Dans la troisième édition qui vient de paraître, l'auteur a procédé à une remise à jour et y a ajouté une importante postface où il refait « de l'Occident à l'Orient le voyage de l'antiraciste », concluant : « L'écrivain ne peut que constater à la fois les progrès réalisés, la persistance du péril, son renouvellement. Et, une fois sa mission terminée, reprendre sa place d'homme au combat. » 220 pages 6,00 F

● **RACISME ET SOCIÉTÉ**. Ouvrage collectif, publié sous la direction de **C. Duchet** et **P. de Comarmond** (F. Maspéro éditeur).

Au sommaire : racisme et capitalisme (U.S.A., Afrique australe), préhistoire et histoire du racisme : le préjugé racial, hérédité, instinct, milieu ; psychologie du racisme. Ce livre, paru récemment, a été présenté dans le numéro d'avril de *Droit & Liberté*. 350 pages 18,80 F

● **LES FRANÇAIS ET LE RACISME**, par **P.H. Maucorps**, **Albert Memmi** et **J.F. Held** (Editions Payot).

Une enquête réalisée par le M.R.A.P. sert de point de départ à cette étude. Elle contient une grande abondance de faits, de témoignages que les auteurs analysent avec le souci constant de faire ressortir les données fondamentales (psychologiques et sociologiques) du phénomène examiné. 290 pages 15 F

● **LES JUIFS DE FRANCE ET L'ÉTAT D'ISRAËL**, par **Sylvie Korcaz** (Editions Denoël).

D'aucuns prétendent qu'il existe en France, voire à l'échelle mondiale, une « conscience collective » juive monolithique. Sylvie Korcaz étudie les comportements « des seuls juifs qui se sentent concernés à quelque titre que ce soit par le judaïsme en général et Israël en particulier », comportements souvent différents, parfois contradictoires. 210 pages 18,70 F

● **LES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS EN FRANCE**, par **Bernard Granotier** (François Maspéro, éditeur).

La France, comme l'ensemble des pays capitalistes avancés, ne peut se passer de main-d'œuvre étrangère. Quelle est la condition des centaines de milliers de travailleurs immigrés ? Bernard Granotier l'étudie dans le détail et sous tous les aspects. 280 pages 18,80 F

● **LES TRAVAILLEURS AFRICAINS EN FRANCE** (François Maspéro, éditeur).

Le dossier de l'immigration africaine établi par des immigrés, d'où un intérêt supplémentaire. « Les travailleurs africains en France », au ton pourtant modéré, ressemble à un réquisitoire, par les questions qu'il pose, par les exemples qu'il cite, par les témoignages qu'il reproduit. 195 pages 14,80 F

Adresser les commandes à *Droit & Liberté*, 120, rue Saint-Denis, Paris (2^e), en ajoutant 2 F par livre pour les frais d'expédition (C.C.P. 6070-98 Paris).

Tribune

Le vrai visage de la France

PLUS que jamais je suis convaincu que notre effort pour rapprocher les hommes — et les races qu'ils sont censés représenter — sur les sommets de la fraternité et la justice mutuelle ont une valeur irremplaçable.

Peut-être ai-je le droit d'apporter sur ce point mon témoignage.

Pendant toute la période de l'occupation, associé à un groupe d'action où étaient unis juifs et chrétiens de toute observance, j'ai visité — je crois pouvoir le dire — tous les camps d'internement du Midi de la France. J'ai passé deux ou trois fois par mois à Gurs, qui était proche de Sauveterre-de-Béarn où vivaient les miens. J'ai vu partout le même spectacle désastreux — cela n'était pas d'ailleurs très différent dans les camps non spécialement réservés aux juifs comme à Brens, près de Gaillac, où se trouvait une de mes filles âgée de 18 ans, mais on savait que dans les camps juifs, la déportation et la mort étaient l'issue à peu près inévitable. J'ai vu, au camp de Vernet, près de Perpignan, des femmes juives tendre leurs tout petits enfants aux femmes d'une mission étrangère, suédoise me semble-t-il, en les suppliant de les prendre pour essayer de les sauver.

Après la guerre, l'Algérie m'a montré quelques spectacles qui, pour être sans doute moins atroces, n'en étaient pas moins du même ordre répugnant. Cela m'a soutenu dans la lutte que, presque seul pendant très longtemps, j'ai menée au Parlement, et en Algérie même, pour que la France montrât d'elle aux Algériens son vrai visage — celui sous lequel elle se présentait dans l'enseignement qu'elle leur donnait.

L'effort m'a assuré certes l'amitié d'un nombre émouvant d'Algériens. Mais je garde le souvenir que la première fois que je demandais qu'une enquête soit faite sur une des « élections à l'algérienne », je n'ai recueilli, avec les voix communistes, que dix voix venues du M.R.P. auquel j'appartenais encore, et aucune voix d'aucun autre parti. Il est vrai que de tous les rapporteurs qui avaient à examiner — avant que l'élection fut validée — une élection algérienne, aucun n'y a jamais relevé la moindre irrégularité, qu'il fût de droite, du centre ou de gauche, même si dans la Résistance il s'était battu pour la liberté et les droits de l'homme.

Vous essayez avec courage de servir un idéal et une espérance. Dieu veuille que vous ne poussiez pas le rocher de Sisyphe. En tous les cas, votre courage et votre persévérance n'ont pas seulement la valeur d'une protestation nécessaire, mais, même sans obtenir le résultat recherché, empêche que tous s'endorment dans un silence consentant.

Jacques FONLUPT-ESPERABER.
Ancien député,
Conseiller d'Etat honoraire.

En France même

Je tiens à vous réaffirmer mon soutien total, ma sympathie et mon dévouement à la cause de l'antiracisme. Notre Mouvement est plus utile que jamais, alors que, partout dans le monde, le racisme sévit et que, en France même, les fascistes font de nouveau leur apparition au plein jour.

Robert VANOVERMEIR
Roubaix (59)

La colère et l'amour

J'apprécie sincèrement la grande majorité des articles que vous publiez. Je me permets cependant une critique, peu importante à mes yeux, mais importante aux yeux de certains camarades à qui j'ai montré « *Droit et Liberté* ».

Le ton de certains articles — sans parler des lettres, dont le ton et l'esprit restent à l'entière responsabilité de leurs auteurs et non de la rédaction — semble refléter une rancune, ou même parfois une haine, qui ne sauraient être favorables à l'action poursuivie.

Il est certain qu'il ne faut pas oublier, qu'il faut lutter, et tout ne peut s'exprimer d'un ton aimable. Mais une critique exprimée trop sèchement incite à se rebiffer, la colère entraîne la colère, et la violence verbale a pour réponse une violence plus matérielle. Au contraire l'amour entraîne l'amour. Il est dommage qu'on le rencontre si peu entre les pages de « *Droit et Liberté* ».

Autre remarque : j'ai été plusieurs fois avisée par vos soins de l'une ou l'autre exposition, projection de film, ou manifestation ; mais toujours si tard que je n'ai pas — ou presque — eu le temps d'en parler, et rarement pu me libérer pour y aller. Et croyez que je le regrette.

Marguerite BRECKLE
Sceaux (92)

Blancs, noirs, mulâtres et métis

C'est avec beaucoup d'intérêt que nous avons lu la lettre parue dans votre revue du mois de juin dans la rubrique « *Courrier* » et concernant le racisme qui existe non seule-

DANS NOTRE



COURRIER

ment entre blancs et noirs, mais encore plus entre noirs eux-mêmes du fait du décalage de l'instruction.

Le racisme entre blancs et noirs, tout le monde sait à quoi s'en tenir, et il n'est pas prêt de disparaître de sitôt ; en ce qui concerne maintenant le racisme entre noirs, métis et mulâtres, pour les gens avertis on peut le comprendre assez facilement. Ce métis, ce mulâtre, qu'est-il en fait ? Tout simplement un élément du blanc et du noir. Il aurait dû servir de trait d'union entre les deux races. En réalité, il est supporté par le noir qui le considère comme un blanc et apparaît pour le blanc comme un accident, tel que l'écrivait Albert Londres dans « *Terre d'ébène* ». Ce ne sera qu'avec le temps que noirs, métis et mulâtres comprendront enfin qu'ils ont intérêt à se considérer comme des frères et ce sera alors tout profit pour les uns et les autres.

Nicolas RIGONAU
Paris-14^e

Une omission

En lisant « *Droit & Liberté* » de juin, page 19, sous le titre **L'« ordre » vichyste**, je constate qu'il y a une omission sérieuse qu'il faut réparer : c'est celle de Victor Basch, président de la Ligue des Droits de l'homme, et de sa femme, assassinés par la Milice comme Georges Mandel et Jean Zay.

Georges SAROTTE
95-Soissy-sous-Montmorency

Sur le film

« Adolf Hitler »

A mon très grand regret, j'ai une observation à formuler. Elle concerne un texte de « *Droit & Liberté* » de juin 1970 page 14, intitulé **Hitler, ce « héros »**.

J'ai assisté, à l'Institut Goethe de Paris, à la projection du film mis en cause. La salle était plus que comble, l'assistance se composait de personnes de tous âges, et non seulement de jeunes gens. Aucun applaudissement, aucun ricanement aux images indiquées. J'ignore ce qui s'est passé lors de la deuxième soirée. En tout cas, la phrase parlant de « deux fois » donne une idée absolument fautive de la séance à laquelle j'étais présent. D'autre part, dans le commentaire du film, ne se trouve aucune phrase qui ait le sens de la « citation » au début de l'article. Et ce qui suit laisse supposer que l'auteur de cet article ait des connaissances très défectueuses de l'allemand.

Celui qui vous écrit est lui-même victime du nazisme, ancien déporté politique, militant déjà depuis un demi-siècle pour la cause que le M.R.A.P. défend. Suivant de près depuis de longues années les activités de l'Institut Goethe, je peux me permettre de vous assurer que ces attaques sont tout à fait injustifiées, et je le fais avec la conscience de quelqu'un sincèrement opposé aux racismes de toutes teintes.

C'est le souci d'objectivité qui m'incite à vous adresser ces lignes.

Charles HEBERT
Paris-15^e

En chaque homme

Votre lutte contre le racisme me paraît surtout viser des manifestations globales collectives : politique de certains pays, de groupes sociaux, économiques ou religieux, ou encore conditionnements historiques ou religieux faisant que des peuples trouvent dans leur « civilisation » des préjugés. Je pense que tout cela ne crée pas toujours le racisme mais le révèle, le développe, le rend violent ou l'utilise.

J'admets qu'il faut d'abord lutter sur ce plan-là, mais je crois que les causes du racisme se trouvent également en chaque homme. Elles proviennent — entre autres — de sentiments de peur ou de valorisation de soi. L'individu a peur de tout ce qui est différent, peut-être de tout ce qui n'est pas lui, il en craint l'hostilité, même si c'est lui qui la déclenche. Il craint ce qui peut menacer l'équilibre fragile de ses conceptions ou de ses convictions...

Par ailleurs, dans notre société comme dans d'autres, l'homme connaît les difficultés, les échecs. Tout le monde ne peut pas être dans les premiers, et pourtant on veut sortir de l'anonymat. Il y a alors une double réaction qui conduit au racisme. D'une part, ses échecs, l'individu tend à les attribuer à d'autres, de préférence différents de lui : ce seront LES ... noirs, jaunes, juifs, etc., au choix suivant les pays ou l'époque. D'autre part, ne pouvant s'élever lui-même, l'homme abaisse les autres...

On en vient à la diffusion de la revue. Je suis certain que cela est un de vos soucis et que les problèmes qui la concernent doivent être énormes au point de vue financier. Et pourtant, en n'envoyant D.L. qu'à des abonnés, vous ne touchez que des convaincus, ce qui limite singulièrement la portée de votre action.

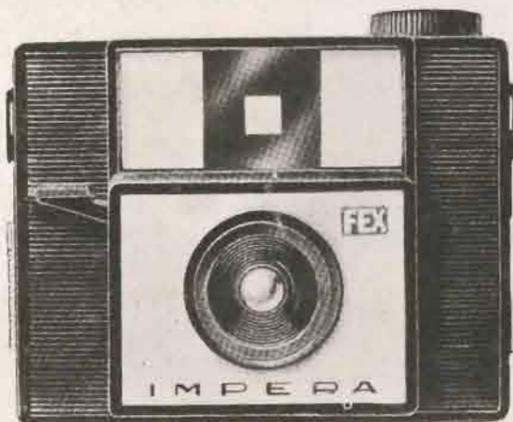
Roger RIBOTTO
76-Bihorel

un
cadeau
exceptionnel !

Valable jusqu'au 30 septembre 1970

CET APPAREIL PHOTO

pour 2 abonnements à «Droit & Liberté»



Remplissez le bulletin ci-dessous et envoyez-le à «Droit & Liberté»

M _____

Adresse _____

vous prie de lui envoyer un appareil photo IMPERA et vous adresse à cet effet le montant (50 F) de deux abonnements d'un an à «Droit & Liberté» pour :

M _____ M _____

Adresse _____ Adresse _____

- Le versement peut être effectué par chèque bancaire, mandat-poste ou chèque postal (C.C.P. 6070-98 Paris) à «Droit & Liberté», 120, rue Saint-Denis, Paris (2^e).
- Si vous êtes déjà abonné, l'un des deux abonnements peut être un renouvellement du vôtre, soit qu'il arrive maintenant à échéance, soit que vous le régliez par anticipation.

dans ce numéro

MAURRAS AUX OUBLIETTES

Était-il seulement le poète que ses amis veulent réhabiliter ? (p. 6).

LE TRAITÉ U.R.S.S.-R.F.A.

Un premier pas vers la sécurité européenne (p. 7 et 8).

UNE CHANCE POUR LA PAIX

Pour la première fois, les problèmes de fond du Proche-Orient peuvent être discutés. Le cessez-le-feu débouchera-t-il sur la paix ? (p. 10).

ENTRETIEN AVEC SI HAMZA BOUBAKEUR

Le recteur de l'Institut musulman de la mosquée de Paris dénonce le racisme (p. 11).

* LE DOSSIER DU MOIS

A LA RECHERCHE DES ANTILLES

Notes de voyage... quelques jours avant le cyclone (p. 15 à 24).

L'ART, L'ÉCOLE ET L'AFRIQUE

Des centaines de jeunes tentent de se familiariser avec un art inconnu (p. 25).

LES RENCONTRES DE CÉSAR

C'est lui qui décide tout (p. 26).

NOTRE COUVERTURE : Image des Antilles

droit & liberté

MENSUEL

120, rue Saint-Denis - Paris (2^e)
Tél. 231-09-57 - C.C.P. Paris 6070-98

ABONNEMENTS

- Un an : 25 F
 - Abonnement de soutien : 50 F
Antilles, Réunion, Maghreb, Afrique francophone, Laos, Cambodge, Nouvelle Calédonie : 25 F. Autres pays : 35 F.
- Changement d'adresse : 1 F.

La gérante : Sonia Bianchi
Imprimerie La Haye-Mureau

éditorial

Espoirs ?

LES « rentrées » se suivent et ne se ressemblent pas. En ce début de septembre 1970, plus que les années précédentes, l'évolution au Proche-Orient nous autorise peut-être, selon la formule de M. Thant, à faire preuve d'un « optimisme prudent ». Le cessez-le-feu instauré, la négociation indirecte engagée sous les auspices de M. Jarring représentent à la fois l'aboutissement d'une difficile recherche et l'ouverture d'un processus qui tend à substituer à l'usage de la force une approche politique des problèmes.

Cette mutation n'est pas le fait d'un caprice ou du hasard. Elle témoigne d'une longue maturation, où entrent des facteurs militaires, économiques et politiques, dont la conjonction a fait apparaître comme souhaitable une orientation nouvelle. Elle témoigne aussi d'une prise de conscience de l'opinion publique, dont l'aspiration à une paix juste s'est affirmée avec une insistance croissante sur les lieux mêmes du conflit et dans le monde. C'est par un phénomène comparable que, 25 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, un accord a pu s'établir entre l'U.R.S.S. et la R.F.A., sur la base d'une reconnaissance réaliste de la situation en Europe.

Il est vrai que, dans d'autres régions du globe, la situation demeure inquiétante. L'intervention américaine reprenant au Cambodge et s'étendant au Laos, la guerre embrase l'Indochine tout entière, tandis que les conversations de Paris piétinent. Cependant, l'héroïsme des peuples qui luttent contre cette entreprise exterminatrice donne à penser que demain aussi, leurs sacrifices, les soutiens dont ils bénéficient, la solidarité qui leur est assurée, leur permettront de conquérir la libre disposition de leur destin.

NOUS poursuivons, quant à nous, nos efforts pour que partout triomphe la dignité des opprimés victimes d'un racisme individuel ou collectif, pour que s'instaurent entre les hommes, entre les peuples, des rapports fondés sur le respect mutuel.

Concernant en particulier le Proche-Orient, nous nous sommes employés, en dépit des attaques ouvertes ou sournoises, à surmonter les passions aveugles et à réclamer, dans l'esprit de la résolution de l'O.N.U., la prise en considération de toutes les données du problème, des droits, des intérêts, de la sécurité de toutes les parties en présence. Nous avons œuvré par tous les moyens, et récemment encore à Belleville, à désamorcer les fanatismes, à empêcher que des oppositions entre nations ne se transforment en un déchaînement de haine entre communautés ou individus.

Gardons-nous d'illusions devant les fragiles espoirs qui naissent. Avec patience et vigilance, nous nous consacrerons avec plus d'ardeur que jamais à nos tâches, laissant nos détracteurs exhaler leur fiel, s'ils croient encore opportun de miser sur la politique du pire.

Les antiracistes sincères et conséquents soutiendront, nous en sommes convaincus, l'action poursuivie par le M.R.A.P. sans défaillance, et l'idéal humain qui l'anime.

« Droit et Liberté »

Maurras aux oubliettes?

Etait-il seulement le poète que ses amis veulent réhabiliter?

JACQUES MAURRAS, neveu et fils adoptif de Charles Maurras, le doctrinaire d'avant-guerre de l'Action Française, dans une interview recueillie par Gilbert Ganne, parue dans « Les Nouvelles Littéraires », s'étonne que son défunt oncle ait accumulé sur lui tant de haines.

Que pouvait donc récolter le fougueux pamphlétaire monarchiste, qui avait semé la haine pendant un demi-siècle avant notre défaite de 1940 et qui devait continuer de plus belle pendant l'occupation hitlérienne — sinon la haine de tous ceux qu'il avait poursuivis de sa plume vengeresse, d'autant plus redoutable et dangereuse que Charles Maurras était un remarquable écrivain.

S'il n'avait été que le doctrinaire royaliste, qui avec Léon Daudet, Maurice Pujol, etc..., s'était contenté, le 6 février 1934, place de la Concorde, de tenter de renverser le régime en étranglant la « gueuse », la cinglante réplique qui lui fut donnée par le peuple de Paris, les 9 et 12 février et l'avènement du Front Populaire, deux ans après, suffiraient amplement pour ne pas accabler davantage sa triste mémoire.

Mais à partir du moment où cette terre de France, qu'il prétendait vouloir « intégralement » française, était souillée par les bottes nazies, il ne peut pas lui être par-

donné d'avoir profité de la présence étrangère pour livrer à l'occupant ses adversaires politiques.

Cette attitude avait d'ailleurs été désavouée par un certain nombre de ses amis royalistes, qui, eux, préférèrent rejoindre les rangs de la Résistance.

Dans sa chronique quotidienne de l'Action Française, qui paraissait à Lyon pendant les quatre années d'occupation, Maurras n'a pas cessé de réclamer des « exemples » contre les patriotes qui ne se soumettaient pas aux lois hitlériennes. Il est vrai que les théories nationales-socialistes de Hitler et de Goebbels s'identifiaient parfaitement aux siennes.

L'occasion était belle...

Pour le vieux doctrinaire sanguinaire, l'occasion était trop belle; le rêve qu'il n'avait pu accomplir dans une France républicaine, il pouvait le réaliser enfin grâce à l'occupant. Comme il l'écrivait, le 18 janvier 1944, dans son éditorial: « *Tous ces étrangers*, (il parlait des patriotes, non pas des Allemands, bien sûr): *rouges d'Espagne, juifs, mèteques et apatrides de tout poil, pris sur le fait, les armes à la main, pourquoi ne pas leur appliquer sur le champ la loi du talion? Pourquoi ne pas les coller au mur à l'instant même?* (...) »

Les Américains et l'Europe

TOUTE fois, au moment de la chute de la République, il n'est pas exact de dire que les Américains ont été les seuls à ne pas se soumettre à l'occupant. Il y avait aussi des Français qui n'ont pas voulu se soumettre à l'occupant. Mais, dans ce cas, il s'agit de Français qui n'ont pas voulu se soumettre à l'occupant. Mais, dans ce cas, il s'agit de Français qui n'ont pas voulu se soumettre à l'occupant.

Violents combats défensifs autour de Krivoi-Rog

FORTE ACTIVITE D'ARTILLERIE AUTOUR DE NETTUNO ET D'ANZIO

Communiqué allemand

Berlin, le 10 février. — Le haut commandement de l'Armée allemande a communiqué le 10 février, à l'occasion de la prise de Krivoi-Rog, les résultats de la bataille défensive qui s'est déroulée dans cette ville.

LA REPRESSION DU TERRORISME

La cour martiale de Thonon condamne à mort six bandits

LA SENTENCE A ÉTÉ EXÉCUTÉE IMMÉDIATEMENT

Thonon, le 10 février. — La cour martiale de Thonon a prononcé la sentence définitive à l'égard de six bandits condamnés à mort par la cour martiale de Thonon.

PIEDS SENSIBLES

Les chausseurs du super-confort et de l'élégance

Choix UNIQUE en CHEVREAU, en SPORTS et en TRESSE MAIN

Femmes du 35 au 43 — Hommes du 38 au 48

6 largeurs différentes

(9) GARE SAINT-LAZARE, 81, rue St-Lazare (M^o Saint-Lazare - Trinité)

(6) RIVE GAUCHE, 85, rue de Sèvres (M^o Sèvres - Babylone)

(10) GARE DE L'EST, 53, boulevard de Strasbourg (M^o Château-d'Eau).

Magasins ouverts tous les lundis

cette crasse et cette lie internationale dont on ne peut se débarrasser qu'en l'envoyant dans l'autre monde.

Les envoyer dans l'autre monde! c'est ce que faisaient les forces d'occupation hitlériennes: dans le même numéro de l'organe royaliste où avaient paru ces extraits de la prose maurrasienne, on pouvait lire un de ces sinistres « AVIS » encadrés de noir que les Français ne connaissaient que trop: « *Neufs résistants ont été condamnés à mort par un tribunal militaire allemand... ils étaient membres actifs d'un mouvement de résistance... le jugement a été exécuté le 6 janvier 1944 par fusillade.* »

La haine du peuple amenait le directeur politique de l'A.F. à réclamer des sanctions contre les jeunes Français qui refusaient de se faire déporter au titre du Service du Travail Obligatoire (S.T.O.).

C'est sans doute, ce que le neveu de Charles Maurras considère comme des « actes de non collaboration ».

Les appels au meurtre de son oncle contre les résistants qu'il dénommait « terroristes » ou « bandits »? C'est « à la fougue et à la passion politique du pamphlétaire qu'il convient de les attribuer »! Son antisémitisme? C'était « un antisémitisme politique, ce n'était pas un antisémitisme de peau » affirme, sans sourciller, le cher dévoué neveu, qui semble oublier que c'est bien la peau de millions de juifs qui a alimenté les fours crématoires!

Jacques Maurras tente de réhabiliter la mémoire de son oncle. « Ses livres se vendent mal », reconnaît-il; il voudrait que « cela change » — que l'on n'oublie pas, au moins, l'œuvre littéraire de l'écrivain, du poète...! C'est là son affaire. Mais, ce n'est certainement pas l'opinion de la plus grande masse des Français.

Un colloque est consacré à Charles Maurras, à la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence. Une question se pose alors: le talent mis au service d'une mauvaise cause justifie-t-il l'oubli des crimes qu'il a fait commettre?

Serge KRIWKOSKI

25 ans après...

Le Traité U.R.S.S.-R.F.A., un premier pas vers l'organisation de la sécurité européenne



LORSQUE les dirigeants politiques des pays du Pacte de Varsovie, dont les peuples ont tous connu les conséquences tragiques des agressions hitlériennes, se sont récemment rencontrés à Moscou, ils ont unanimement estimé que la négociation et la signature du traité entre l'U.R.S.S. et la République Fédérale Allemande constituait un « pas important » sur la voie de la détente et de la normalisation de la situation en Europe. Un pas important...? L'expression est très juste! une voie nouvelle s'ouvre en effet, mais elle n'est qu'ouverte.

ACCEPTER la réalité des situations créées en Europe depuis 25 ans, ce n'est pas encore les admettre juridiquement; déclarer inviolables les frontières en résultant, c'est renoncer à remettre celles-ci en cause par la violence, ce n'est pas encore les reconnaître comme justes et définitives. Il n'en reste pas moins que c'est la première fois qu'un gouvernement ouest-allemand s'engage officiellement dans cette direction raisonnable. La prudence même des termes révèle à la fois les difficultés dont M. Brandt doit tenir compte dans son propre pays et la volonté soviétique de ne pas hésiter aux concessions nécessaires au dialogue. On sait qu'à Bonn le chancelier ne dispose que d'une très faible majorité parlementaire; il est en butte à l'hostilité vigilante du bloc compact de l'opposition CDU/CSU qui n'accepte pas d'être écarté du pouvoir qu'il détenait depuis la création de la RFA et qu'appuient tous les sympathisants de l'extrême-droite néo-nazie. L'inquiétant M. Strauss, homme de l'Etat-Major, et l'ex-chancelier Kiesinger (qui fut un des principaux collaborateurs de Goebbels) ne manquent aucune occasion de le dénoncer comme un traître. Même si les sondages de l'opinion montrent qu'une large majorité du peuple de la R.F.A. est favorable au principe d'une détente est-ouest, on ne peut oublier que cette opinion a été pendant des années saturée de propagande, ni que le gouvernement est à la merci d'une intrigue politique tramée contre n'importe quel autre aspect de son activité. Le pas accompli dans ces conditions n'en est que plus remarquable.

Il n'a été rendu possible que par l'évolution de l'opinion occidentale, elle-même reflet de l'évolution de la situation internationale et du rapport des forces dans le monde. Personne ne croit plus d'attaquer le « monde libre ». Si grande que reste l'influence des U.S.A., leur politique n'est plus indiscutée et leurs alliés manifestent plus d'indépendance; en même temps ils découvrent eux-mêmes que, quelle que soit leur richesse ils doivent limiter leurs ambitions à leurs possibilités.

Une réalité indiscutable

Pour mesurer l'importance de la nouvelle attitude du gouvernement de la R.F.A., il faut se souvenir de ce que fut pendant tant d'années celle de ses prédécesseurs, qui bloqua toutes les tentatives d'organiser pacifiquement l'Europe d'après-guerre. Vis-à-vis de l'Est, le chancelier Adenauer ne proclamait qu'un seul objectif: la récupération sous l'autorité de Bonn de tous les territoires de l'ancien Reich — c'est-à-dire pour commencer l'absorption de la R.D.A., puis celle des provinces qu'on affectait de dire « placées sous administration » polonaise, soviétique, etc. On refusait de reconnaître la frontière Oder-Neisse. On refusait de reconnaître comme nuls les « accords » de Munich imposés par la menace en 1938 par Hitler, et dépeçant la Tchécoslovaquie. On subventionnait les organisations revanchardes de réfugiés. Comment Adenauer envisageait-il la réalisation de ses projets? Il restait là-dessus fort discret, mais ne cachait pas qu'à ses yeux son principal atout, c'était la force de l'alliance atlan-

tique, et surtout la force américaine. Cette politique prolongeait de façon anachronique celle du « refluxement du communisme » dont M. James Burnham, théoricien de la domination mondiale des U.S.A., fut l'apôtre et feu M. J.F. Dulles l'artisan obstiné, politique née dans le vertige de puissance qui accompagna après la victoire de 1945, le monopole atomique américain et qui continua pendant des années à empoisonner l'atmosphère. Bonn se flattait alors d'exploiter les divergences entre les grands alliés de la coalition victorieuse, et si, heureusement, elle ne put aller jusqu'à l'étape ultime, elle sut ainsi se libérer des entraves imposées lors de la capitulation de Hitler, retrouver rapidement la puissance industrielle, financière et militaire, et saboter en leur temps les chances de régler le problème allemand par la constitution d'une Allemagne unifiée, démocratisée, démilitarisée et neutre.

Vingt-cinq ans ont passé. La ligne suivie n'a pas fait progresser d'un pas, bien au contraire, la question allemande. L'existence de deux Etats allemands est devenue une réalité indiscutable. Les U.S.A. commencent à prendre conscience des dangers effroyables que représenterait une guerre éclatant au cœur de l'Europe, et les Allemands à découvrir que ce qu'on leur promettait n'aurait signifié rien d'autre que le déclanchement d'une telle guerre. La puissance remarquable atteinte par la R.D.A., dont on attendait et dont on prédisait l'effondrement tout en s'efforçant de le provoquer par la propagande et le sabotage, est spectaculaire. Du coup il faudra se résigner à laisser dormir dans les cartons de la Bundeswehr les plans d'invasion militaire éclair qu'on rêvait de lancer un jour contre la R.D.A., sous le prétexte de troubles qu'on y aurait peut-être plus ou moins provoqués et qui aurait placé le monde devant un fait accompli assez rapidement pour espérer en éviter les réac-

→ tions ; Bonn a beaucoup insisté naguère pour que ses alliés reconnaissent la R.F.A. comme le seul Etat légitime pour toute l'Allemagne, y compris les parties qu'elle n'administrerait pas, ce qui était juridiquement absurde ; les deux Etats allemands sont en effet rigoureusement égaux en droit : ils ont tous les deux la même origine, et exercent leur souveraineté sur leurs territoires respectifs par suite de délégations des autorités militaires alliées d'occupation, qui détenaient cette souveraineté du fait de la capitulation sans condition du Reich

L'utilité de la conférence sur la sécurité européenne

Il reste à en tirer les conséquences. Logiquement, il est maintenant possible de normaliser aussi les rapports entre la R.F.A. et tous les pays de l'Est européen, notamment avec ses deux voisins ; la Pologne et la Tchécoslovaquie avec qui, 25 ans après la guerre, elle n'a pas encore établi de relations diplomatiques parce qu'elle ne voulait pas reconnaître le tracé des frontières communes. Cela suppose évidemment la reconnaissance officielle de la nullité du « diktat » de Munich, et la fin de tout appui gouvernemental à la propagande et aux organisations revanchardes. L'effondrement de la thèse de « la R.F.A. seul Etat allemand » doit conduire à la reconnaissance diplomatique par les Occidentaux de la R.D.A., avec laquelle ils ont déjà des relations commerciales qui ne cessent de se développer, à l'amélioration des rapports entre les deux Etats allemands et à leur admission simultanée à l'O.N.U. Tout cela renforcerait singulièrement la détente sur notre continent où, depuis 25 ans, la principale menace contre la paix a été, et de loin, la remise en cause par la R.F.A. des conséquences territoriales et politiques de la Seconde Guerre mondiale. La porte n'est-elle pas enfin ouverte à une convocation rapide de cette conférence sur la sécurité européenne dont depuis un an et demi nul ne conteste l'utilité, mais dont certains voulaient subordonner la date à la conclusion préalable d'accords bilatéraux ? le plus important de ces accords n'est-il pas conclu ?

Certes, tout n'est pas réglé. Il y a toujours en R.F.A. des militaristes, des néo-nazis et des vieux nazis, une activité raciste et revancharde, et de puissantes forces, telle que la presse de M. Springer, pour tenter de freiner l'évolution salutaire qui se dessine.

Les adversaires du traité, en Allemagne et ailleurs, tentent une nouvelle manœuvre en subordonnant sa ratification parlementaire à Bonn à la conclu-

tion d'un accord sur le statut de Berlin-Ouest. Cette question, qui est de la seule compétence des quatre alliés de 1945, n'était évidemment pas de celle des négociateurs du traité.

Les réalités de la vie doivent aider à balayer ces résistances. Le renforcement des échanges économiques et techniques entre l'U.R.S.S. et la R.F.A., mettant en jeu des intérêts de plus en plus considérables pèseront sur les décisions politiques. Nous sentons bien que certains s'inquiètent de ces échanges, de la concurrence qu'ils représentent, de la possibilité qu'ils puissent donner à la R.F.A. les moyens de mener un

jour une politique de bascule entre l'Est et l'Ouest à son seul profit. C'est vrai. Mais à qui la faute, si l'économie et l'industrie ouest-allemandes sont aujourd'hui les plus prospères d'Europe occidentale ? A ceux qui, espérant faire de l'Allemagne occidentale le pilier de la coalition atlantique en Europe, ont favorisé son redressement en abandonnant toutes les mesures de précaution décidées par les alliés unanimes en 1945, en la dispensant de payer les réparations de guerre, en aidant par priorité à sa reconstruction, en y investissant massivement des capitaux, en lui redonnant une armée et en appuyant des années durant ses revendications. Si on veut aujourd'hui qu'elle n'abuse pas de sa force pour jouer à l'arbitre en Europe, il faut à la fois l'encourager à progresser dans la voie où elle vient de faire un premier pas, et faire du traité germano-soviétique la pierre angulaire de toute l'édification d'un système de sécurité européenne où l'Allemagne intégrée ne pourrait se sentir ni se prétendre menacée par personne et ne serait plus jamais une menace pour personne. C'est possible. C'est nécessaire. Le moment est venu : il ne faut pas le laisser passer.

Si on veut aujourd'hui qu'elle n'abuse pas de sa force pour jouer à l'arbitre en Europe, il faut à la fois l'encourager à progresser dans la voie où elle vient de faire un premier pas, et faire du traité germano-soviétique la pierre angulaire de toute l'édification d'un système de sécurité européenne où l'Allemagne intégrée ne pourrait se sentir ni se prétendre menacée par personne et ne serait plus jamais une menace pour personne. C'est possible. C'est nécessaire. Le moment est venu : il ne faut pas le laisser passer.

Jean-Maurice HERMANN

3 FRANCS contre le racisme

Le M.R.A.P. a édité récemment ses BONS DE SOUTIEN annuels, à 3 francs l'un, soit 30 francs le carnet de 10.

Votre aide est indispensable au M.R.A.P. pour lui permettre de mener son action. Si vous n'avez pas encore de Bons de Soutien, demandez-en un ou plusieurs carnets, pour vous-même et pour les diffuser autour de vous.

Un tirage aura lieu le 15 novembre 1970 parmi les souscripteurs, donnant lieu à la répartition de nombreux cadeaux, parmi lesquels : un téléviseur couleur, cinq voyages-vacances pour deux personnes (Afrique noire, R.D.A., Irlande, Yougoslavie, Londres), des appareils-photos, des appareils électroménagers, etc.

Commandes et règlement au M.R.A.P., 120 rue Saint-Denis, Paris-2^e, par chèque bancaire, mandat-poste ou C.C.P. 14.825-85 Paris.

RACISME

...épistolaire

A deux reprises, un (très) mauvais esprit a eu le « courage » — anonyme il est vrai — d'envoyer des lettres de menaces à un commerçant juif de Clermont-Ferrand.

« A bas les juifs... vive les nazis... bientôt toutes les boutiques des sales juifs vont sauter... » écrit-il, assortissant cette prose de croix gammées découpées dans des journaux.

Les corbeaux sont toujours des malades. Celui-ci se réfugie dans un antisémitisme criminel.

...balnéaire

« Plage interdite aux chiens... » « Aux Arabes », a-t-on ajouté à la main. Après le scandale des plages « privées » dont l'accès est interdit aux communs mortels, aurons-nous celui des plages ségrégationnistes, assimilant des hommes aux animaux ? A Fréjus, à Saint-Raphaël et dans plusieurs stations environnantes, ces inscriptions ont fait leur apparition, donnant une triste idée de l'accueil réservé aux étrangers en France !

...par affiches

Profitant sans doute des vacances, Pierre Sidos, directeur du « Soleil », organe de « L'Œuvre française » qu'il préside, a fait placarder dans Paris — et surtout dans le neuvième arrondissement — des affiches appelant à lire son journal. Pour allécher le lecteur, il titrait sur « La France des Rothschild ». Pour qui connaît Sidos et son passé — il a été entre autres un des dirigeants de « Jeune Nation » —, un tel titre laisse dans son sillage les relents d'un antisémitisme fondamental chez ce triste individu.

...télévisé

Charles Trenet, conversant à bâtons rompus au cours de l'émission « Dim Dam Dom » du 29 juin, a émis des doutes sur la capacité des noirs à jamais devenir des adultes, reprochant à « ces grands enfants » de n'avoir pas su construire Notre-Dame.

A une lettre du M.R.A.P., témoignant de l'émotion de plusieurs téléspectateurs, M. Maurice Cazeneuve, directeur de la deuxième chaîne répond : « J'ai entendu moi-même les propos en question, et je ne puis dire que j'accepterai qu'ils soient renouvelés », ajoutant : « Je crois cependant qu'il n'y avait pas en l'occurrence, dans ces propos, la nuance péjorative qu'ils auraient pu revêtir si leur auteur n'avait

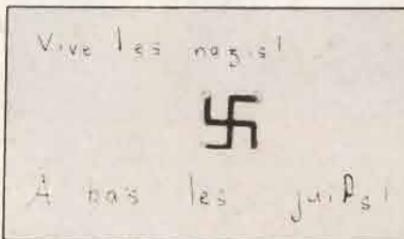
pas été Charles Trenet. Je ne suis pas sûr, en effet, que dans la bouche d'un poète, l'expression « grands enfants » ne soit pas un compliment. »

Il est pourtant de grands poètes qui ne se seraient jamais permis de tels propos, surtout lorsqu'ils peuvent accréditer des préjugés largement répandus.

Quant à nous, nous préférons de loin que la télévision poursuive les efforts que signale M. Cazeneuve « en vue de faire connaître aux téléspectateurs les exemplaires aspects des diverses cultures africaines, avec les émissions de la série « Civilisations ».



D.R.



Une pancarte, une lettre : la même haine

...par voie de presse

« La dernière histoire juive... », une fois de plus. « Adaptée » aux données de l'actualité politique (en confondant, bien sûr, « juif » et « israélien »), ce genre de prose « classique » fait appel aux préjugés les plus fortement ancrés (l'« avarice ») et c'est « Minute » du 16 juillet qui la publie, exhalant insidieusement un antisémitisme qu'il n'ose afficher.

C'est nommément que, le 23 juillet, « Minute » s'en prend, avec une haine qui se veut ironique, à un « petit juif », appellation péjorative que répète « Rivarol » (même date) en l'appliquant à un autre cas. A en croire cette presse, tous les juifs

seraient capitalistes et tous les capitalistes juifs. Dites ou non sur un ton humoristique, on sait maintenant où conduisent de telles falsifications.

Sujet d'actualité : les jeunes. Lucien Rebatet — de triste mémoire — dans « Rivarol » traite du phénomène hippy à travers le film « Woodstock ». Ce qui l'amène à déplorer « l'africanisation de cette jeunesse américaine, qui se met en transes quand les interprètes noirs se déchainent, hurlent indéfiniment les mêmes syllabes sur le tam-tam exaspéré de la brousse. C'est la reculée dans une sauvagerie qui ne fait que singer les vrais primitifs (...). Il ne peut s'empêcher de se référer à son passé quand il assimile la discipline (librement consentie) de ces jeunes à celle (fanatique) des jeunes hitlériennes au congrès de Nuremberg. « Cela signifierait-il que ce que ces jeunes masses américaines attendent, appellent obscurément, c'est un guide, un chef ? »

M. Rebatet exprime sans doute là son vœu le plus cher !

Provoquer l'antagonisme entre Français et étrangers, intoxiquer le public, exercer un chantage à la peur, tels sont les buts que s'est depuis toujours assigné « Minute ». Un exemple récent : la double page consacrée aux Panthères noires avec les titres : « Va-t-on laisser organiser leur repli en France ? ALERTE AUX « BLACK PANTHERS ! » Ils veulent faire de Paris leur nouveau sanctuaire. » L'article (anonyme) mêle à plaisir les éléments qui sont les veaux gras d'une actualité en mal de scandale : la drogue, l'érotisme, la « pop music » et le « free jazz », etc., avec les inévitables allusions aux immigrés. Ainsi, on dénonce l'infiltration des Black Panthers dans « les casbahs nord-africaines de l'hexagone ».

Chaque semaine « Minute » enfourche son principal cheval de bataille : l'immigration qu'il partage d'ailleurs, dans la période récente avec « Rivarol ». Effectivement, dans le numéro du 16 juillet, « Minute » reprend à son compte un large extrait d'un article de Lucien Rebatet paru dans « Rivarol », et traitant de l'assimilation des immigrés, réalisée en ce qui concerne les Italiens, les Espagnols et les Polonais. « Mais elle joue très peu, écrit Rebatet, pour les Africains, soit du Nord, soit de l'Afrique noire, étant bien entendu que l'on ne parle pas des individus évolués, formés à notre culture, à nos mœurs. Le dire, ce n'est pas faire du racisme, c'est constater une évidence, les barrières des coutumes, de la langue, de la rentabilité, du climat. »

La presse raciste n'a décidément pas pris de vacances. M.K.

Une chance pour la paix

Pour la première fois la discussion peut s'ouvrir sur les problèmes de fond du Proche-Orient



Ils ont dit «oui» au Plan Rogers.

UN cessez-le-feu s'est établi au Proche-Orient, le 6 août dernier, après l'acceptation du Plan Rogers par la République Arabe Unie et la Jordanie, puis par Israël. Pour 90 jours seulement. Une nouvelle chance est offerte à la paix, mais d'autant plus fragile que la réaction première du Conseil central des organisations palestiniennes et de la Syrie a été le rejet de la nouvelle tentative.

Au terme du plan américain, les parties concernées affirment ou réaffirment leur acceptation de la Résolution du 22 novembre 1967 du Conseil de sécurité de l'O.N.U. et désignent des représentants à des discussions qui se tiendront sous les auspices de l'ambassadeur Gunnar Jarring. L'objet de ces discussions est l'instauration d'une paix juste et durable fondée sur la reconnaissance mutuelle de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de chacun des Etats et le retrait d'Israël des territoires occupés lors du conflit de 1967.

Il n'est pas inutile de rappeler le contenu de la Résolution de 1967, base de référence permanente dans la question du Proche-Orient. Outre les deux points précisés dans le plan américain, elle affirmait la nécessité de garantir la liberté de navigation sur les voies d'eau internationales de la région et de réaliser un juste règlement du problème des réfugiés.

Contradictions

La décision d'Israël, de la R.A.U. et de la Jordanie, approuvée par le Liban, a fait éclater les contradictions qui couvaient ici et là depuis longtemps.

A Tel-Aviv, M. Menahem Begin, leader du Gahal, parti d'extrême-droite, faisait grief au gouvernement d'accepter la Résolution de 1967. Sa formation allait bientôt



A.P.

se séparer de l'équipe dirigeante. Pourtant, dans la capitale israélienne, on s'en tient toujours à la même interprétation du texte de l'O.N.U. Se référant au seul texte anglais (from territories occupied in the 1967 conflict), les ministres israéliens entendent : évacuation de territoires occupés en 1967, et non pas des territoires occupés en 1967.

Du côté arabe, le seul gouvernement qui ait attaqué violemment le colonel Nasser est celui de Bagdad. Le président égyptien a pu répondre facilement que les Egyptiens ne se sont pas battus du haut des chaires de l'éloquence ou dans les coulisses de la politique et le ministre de l'Orient, M. Heykal, que si le gouvernement de Bagdad n'excellait pas dans l'organisation de pactes destinés à combattre l'ennemi, il se montre en revanche habile dans l'organisation de pendaisons.

C'est un fait que certains dirigeants arabes qui refusent toute solution politique de la crise sont bien éloignés des champs de bataille et des réalités de la région. Il est révélateur que ce soient les

deux Etats qui supportent le plus gros poids de la guerre qui aspirent à cette solution.

Un commencement

Un cessez-le-feu n'est pas une fin. Des cessez-le-feu ont été conclus en 1949, en 1956, en 1967, les problèmes de fond n'en ont pas été réglés pour autant !

Deux problèmes se sont superposés en permanence : celui des rapports entre Israël et les Etats arabes, celui de la reconnaissance des droits nationaux des Palestiniens arabes. Quelque opinion qu'on ait sur ses objectifs, la résistance palestinienne a imposé au monde l'idée d'une nation dispersée comme Israël a imposé son existence, y compris à ceux qui contestent sa légitimité.

On ne saurait s'illusionner sur la chance qui est offerte à la paix ; les questions à résoudre sont complexes, imbriquées les unes dans les autres, les réticences nombreuses.

Mais à supposer qu'on accepte l'idée d'une solution strictement militaire, avec ce que cela comporterait de souffrances pour les peuples de la région, on voit mal, dans le rapport des forces existant actuellement, ce qu'elle pourrait être.

Des conflits que l'on croyait insolubles ont parfois été résolus. La condition d'une solution politique au Proche-Orient est la prise en considération des intérêts et des droits de toutes les parties en cause. Ceux-ci sont énumérés dans la Résolution de 1967. Les gouvernements égyptien, jordanien et israélien se déclarent prêts à en discuter.

Les armes se sont tuées. Cette trêve débouchera-t-elle sur une paix qui libérerait la région des maux dont elle souffre depuis vingt ans ?

A la paix, les peuples n'ont qu'à gagner.

J.T.

entretien avec



U.P.I.

Si Hamza Boubakeur recteur de l'Institut musulman de la mosquée de Paris

NOUS avons publié dans notre dernier numéro un entretien avec le pasteur Westphal, ancien président de la Fédération protestante de France. Précédemment, nous avons reproduit la déclaration du Cardinal Marty, « La France en danger de racisme ». Il nous a paru utile d'interroger Si Hamza Boubakeur, recteur de l'Institut musulman de la Mosquée de Paris. De très nombreux immigrants, confrontés quotidiennement avec le racisme, sont originaires de pays dans lesquels l'Islam est religion dominante.

— Il semble qu'il y ait actuellement en France une progression du racisme, racisme anti-arabe, anti-juif, anti-noir. Comment l'Islam envisage-t-il les rapports entre musulmans et non-musulmans ?

— « Le racisme, sous toutes ses formes, est absolument étranger à l'Islam. Ce n'est pas une question de circonstances : la question est traitée explicitement dans le Coran. Le prophète Mohammed a énoncé cette prescription fondamentale pour nous ; « Il n'y a pas de supériorité de l'Arabe sur le non-Arabe si ce n'est par la crainte que Dieu lui inspire ». Sur le plan doctrinal, la réponse est donc sans ambiguïté. Certes, il y a eu au cours de l'Histoire des heurts entre musulmans et non-musulmans, mais ces heurts, il faut le souligner, se sont toujours produits aux époques de désarroi ou de décadence. Aux époques resplendissantes de l'Islam du IX^e au XII^e siècle, dans le Maghreb et dans le Maghreb, surtout en Andalousie, jamais il n'y eut d'affrontement entre musulmans et non musulmans, en particulier entre musulmans et juifs. Un exemple est éloquent à ce sujet, celui d'Ibn Mimoun (1), juif dont la langue était l'arabe, qui a donné toute la mesure de son intelligence et de son esprit philosophique dans un climat de parfaite tolérance. A Damas, à Bagdad, le climat était d'ailleurs le même qu'à Cordoue ou Grenade. Il y avait dans ces villes des cénacles où se retrouvaient musulmans, juifs, chrétiens. Nous possédons des ouvrages qui sont de véritables procès-verbaux de ces réunions et qui soulignent bien cet humanisme tolérant que j'évoquais.

« Ma réponse est donc nette : l'Islam condamne catégoriquement le racisme, d'autant plus que juifs et chrétiens, « gens du Livre », ont droit selon le Coran à la protection de la société musulmane ».

— Pourtant, pour ce qui concerne les juifs du Maghreb, on observe certaines discriminations au début du XIX^e siècle. Si la liberté de culte leur est reconnue, ils n'en doivent pas moins porter costume spécial. Au Maroc, ils doivent — et eux-seuls — se déchausser dans les quartiers musulmans...

— « Doctrinalement, l'Islam condamne toute forme de racisme, je l'ai dit. Ce que vous citez relève du comportement et non de la doctrine. La situation des juifs du Maghreb a varié au cours de l'histoire. Au Maroc, à partir du XVII^e siècle, les sultans qui se sont succédés ont hiérarchisé la société : il y avait, à côté des esclaves et des corporations, ceux qui portaient des costumes distinctifs. Les chrétiens portaient une ceinture spéciale ; les juifs avaient leur costume traditionnel, et étaient effectivement astreints à se déchausser, comme d'ailleurs les Marocains, quand ils passaient devant une assemblée ou un groupe de hauts notables. Inversement, à Bagdad, lorsque le Grand-Rabbin passait dans une rue, la foule s'inclinait et l'on criait : « Passage pour le fils de David ! ». Si le juif marocain était tenu d'observer certaines directives, on ne saurait affirmer pour autant qu'il était brimé ou dépossédé. En Algérie et en Tunisie, la situation était différente : on y a connu des ministres juifs. En 1941-42, lorsque le racisme anti-juif a déferlé sur le Maghreb, sur l'Algérie en particulier, avec le *numerus causus*, la confiscation et l'administration des biens juifs, l'exclusion des juifs de toutes les fonctions publiques, de tous les postes, les musulmans ont fait preuve à leur égard d'une compréhension et d'une fraternité concrètes. Les faits sont là, qui montrent qu'ils n'y a jamais eu de conflit fondamental entre juifs et musulmans maghrebins.

« Historiquement, aussi bien que doctrinalement, le juif et le chrétien intégrés à la communauté musulmane n'ont pas souffert de ces crises de racisme qui ont conduit en Europe à de sinistres génocides. »

— Les manifestations de racisme ont-elles une base commune ?

— « Le racisme en Europe n'a été ni concomitant, sauf à l'époque d'Hitler, ni général. Il a explosé dans tous les pays pour des causes diverses. On s'est interrogé sur les causes profondes — philosophiques ou scientifiques — du racisme. Le virus ne serait-il pas une donnée fondamentale de l'espèce humaine ? Devrait-il son existence à des problèmes économiques, politiques ? Le fait est qu'il existe en France comme ailleurs. Comment expliquer cette recrudescence de racisme ? On connaît en France actuellement, comme dans de nombreux autres pays, une crise de civilisation. J'ai indiqué que dans le monde musulman, c'est dans les périodes de crise que se sont exprimées des tendances racistes, notamment dans certaines villes du Proche-Orient. Le phénomène raciste prend des proportions considérables quand l'âme humaine est dans le désarroi. Et la civilisation traverse une crise... »

« Ce siècle est celui des mouvements nationaux et le nationalisme a pour corollaire une tendance au racisme. »

— A Belleville, au mois de juin, des affrontements se sont produits entre des juifs et des Arabes...

— « Très souvent, les victimes du racisme sont quelque peu responsables. A l'époque de la Guerre des Six jours déjà, on a vu des manifestations pour le moins irritantes. Beaucoup, non directement concernés par le conflit, n'ont pas compris pourquoi il y avait de telles manifestations. Pour regrettable que soit cette réaction, il est tout autant regrettable qu'elle ait été provoquée. Tout mouvement passionnel dicté par l'idée de race ou de religion, voire même de régime politique, doit donc être combattu. On ne peut évidemment pas déplorer que des hommes s'affrontent par solidarité raciale ou religieuse. La civilisation ne peut tolérer ces explosions d'instincts et de mœurs d'un autre âge. La civilisation universelle à laquelle nous participons tous doit être équilibrée, juste, humaine, mue par la raison, non par les instincts dégradants et les fanatismes fiévreux. »

Propos recueillis par Jacques TENESSI

(1) Ibn Mimoun (1135-1204) est connu en Occident sous le nom de Maïmonide.

Con-Son

Des hommes dans les cages à tigre hommes d'un Vietnam libre ils n'ont pas salué le drapeau américain. Des milliers d'hommes des centaines de femmes l'une très vieille et de très jeunes filles la peau les yeux sont infectés. Cinq minutes pour manger c'est si mauvais ils préfèrent les insectes qui vivent de leurs plaies. Monte un cri de faim et s'ouvre sur leurs têtes une bouche de chaux. Alors Frères Humains puisque vous le savez...

Jean CUSSAT-BLANC

en bref

Drames quotidiens

Des bidonvilles ou des logements précaires qui brûlent, entraînant la mort d'enfants, comme récemment à Elne (Pyrénées-Orientales), des affrontements graves entre Français et immigrés comme les incidents qui se sont produits à Villejuif, l'antagonisme qui dresse deux communautés l'une contre l'autre rue Edouard-Fournier à Paris (1), autant de drames alarmants causés par les difficiles conditions de vie réservées aux immigrés et par l'absence d'une véritable politique de l'immigration.

Convenablement accueillie, cette famille espagnole n'aurait pas perdu quatre enfants. Un logement décent et des conditions de vie normales auraient eu pour effet, à Villejuif, de diminuer le caractère marginal des communautés qui vivent au Passage 60, et par-là même de supprimer les causes du conflit. Et enfin des locaux appropriés — qu'ils dépendent du consulat portugais ou du gouvernement, peu importe — devraient permettre l'accueil que les travailleurs portugais sont en droit d'attendre, et éviter des perturbations néfastes dans une rue parisienne.

(1) Dans cette rue, est installé le consulat du Portugal : des centaines de Portugais venus régulariser leur situation, y campent la nuit et le jour, ce qui a entraîné des incidents avec les riverains.

Policiers noirs contre policiers blancs

Juillet et août aux Etats-Unis ont vu se multiplier les affrontements entre la police et les Noirs. Le scénario est désormais classique : affirmant que des coups de feu ont été tirés dans leur direction, des policiers tirent sur la foule ou sur les individus qu'ils prennent en chasse. Résultat : un mort à Lawrence (Kansas); un mort et sept blessés à Houston (Texas); un mort et des brutalités graves à Lima (Ohio); un mort à Pompano Beach (Floride); etc.

L'action monstrueuse et aveugle de la police américaine avait déjà alarmé le Conseil National des Associations de police qui regroupent dix mille policiers noirs, hommes et femmes.



A.P.
En dépit des protestations des scientifiques et de l'opinion mondiale, l'armée américaine a procédé au sabordage dans l'océan Atlantique d'une cargaison de gaz innervants au large des Bahamas.

Réunis en congrès, à Atlantic City (New Jersey) les six cents délégués se sont prononcés pour l'arrestation immédiate des policiers blancs qui se rendraient coupables de crimes à l'égard de leurs frères noirs, alors que l'« Amérique blanche » ne proteste pas et que les autorités gouvernementales « ne semblent pas désireuses de punir les policiers racistes ».

Cette prise de position des policiers noirs est intervenue peu avant l'adoption par le Sénat d'une loi sur la prévention de la « criminalité », dont certaines dispositions sont jugées anticonstitutionnelles par des organisations de droits civiques. Cette loi qui ne s'applique qu'au district de Columbia (Washington) pourrait être étendue aux autres grandes villes des U.S.A. Elle autorise la police, au nom de la sécurité de la collectivité, à faire irruption au domicile des particuliers sans mandat, et prévoit la détention préventive pendant soixante jours de tout suspect.

L'augmentation de la criminalité (148 % en dix ans) justifie officiellement la mise en vigueur de telles lois, qui laissent la porte ouverte à tous les abus et dont seront victimes, n'en doutons pas, les opposants à la guerre et les organisations noires; le parti des Panthères noires n'est-il pas présenté par le FBI comme « le groupement extrémiste le plus dangereux ».

Des élus municipaux discutent des immigrés

Dans le Var, le problème de l'intégration des travailleurs nord-africains a fait l'objet d'une réunion des responsables de plusieurs communes du département.

Le rapporteur, M. Cerisola, adjoint au maire de Puget-sur-Argens, où les immigrés représentent 17 % de la population totale, a dressé un tableau très sombre de la réalité, mêlant les causes et les effets pour accrédiéter l'inquiétude qu'il manifeste. Quand il reproche aux immigrés de constituer une charge pour les caisses d'allocation familiale et les budgets d'aide sociale, il oublie de préciser que ces travailleurs cotisent au même taux que les Français, sans pour autant percevoir la même somme. « Vivant dans des conditions sanitaires précaires, ils sont très réceptifs à la maladie » fait remarquer M. Cerisola qui ajoute : « Dans certaines écoles, ils prennent parfois la place de jeunes français; enfin leurs rapports avec la population sont le plus souvent déplorables. » Donc les immigrés seraient responsables de l'absence de mesures d'accueil, de l'insuffisance des constructions scolaires, et des difficiles conditions de vie à eux imparties.

A ces arguments fallacieux, le maire de La Garde, M. Delplace, répondit par l'expérience réalisée sur sa commune, où l'Etat a financé la construction d'un foyer-hôtel de 450 lits, où sont logés 250 travailleurs algériens et des étudiants : « Tous vivent dans d'excellentes conditions et il n'y a plus de conflits, a-t-il expliqué. A mon avis, à partir du moment où nous permettons à ces gens de venir travailler chez nous, il faut les accueillir comme des Français. A l'Etat de multiplier jusqu'à satisfaction des besoins, l'expérience tentée à La Garde. »

Le nommé...

L'entrefilet ci-après a paru dans le quotidien « La Croix ». En le livrant à vos réflexions et en félicitant son rédacteur, nous notons avec plaisir cette révolte d'un journaliste devant une atteinte à la dignité de l'homme, si banale dans les « mœurs administratives » que personne n'y fait plus attention. Mais ce manque d'attention à la dignité de « l'autre », que l'on ne sait plus voir comme une « personne », n'est-ce pas déjà le premier degré du racisme ?

Communiqué d'un commissariat de police de la région parisienne à l'intention de la presse locale : « Le vendredi 17 avril, vers 10 h 30, le nommé Manuel Bouca-Monteiro, 17 ans, ressortissant portugais, manœuvre sur le chantier de la Société « Construction moderne française », à Saint-Gratien, a fait une chute du deuxième étage d'un immeuble en construction. Transporté à l'hôpital de Montmorency, il y est décédé des suites de ses blessures. »

Constat banal, dans sa sécheresse administrative. Et pourtant, il s'agit d'un adolescent, isolé dans un pays qu'il ne connaît sûrement pas depuis longtemps, mort pour l'équipement de la France...

« Le nommé Manuel Bouca-Monteiro... » Il est des locutions péjoratives, et « le nommé » en fait partie.

On parle beaucoup d'une humanisation de l'administration, de rapports nouveaux entre l'homme et la machine administrative. Ne pourrait-elle pas commencer par un vocabulaire plus habituel, empreint d'un peu plus de civilité, sinon de respect pour un travailleur victime d'un accident du travail? Le mot « Monsieur » serait-il de trop? Nous ne le pensons pas.

J.A.

Responsabilité collective

Quelque 5 000 Gitans, venus d'Italie, d'Espagne, du Portugal, de Finlande, tenaient, à la fin du mois de juillet, leur rassemblement annuel à Saint-Martin-le-Beau (Indre-et-Loire).

Une agression avait été commise dans la région par « des individus au teint basané » (formule désormais consacrée). Précédemment, un couple de vieillards avait été assassiné.

Une opération spectaculaire fut organisée : plusieurs brigades de gendarmes furent réunies pour encercler le camp tout entier. Il fallut tout le sang-froid du pasteur Le Gossec pour que l'affrontement fut évité et le siège levé. « La chasse aux malfaiteurs ne doit pas être un prétexte au racisme », a déclaré justement le pasteur. On ne saurait admettre en effet que toute une communauté soit impliquée pour un méfait

dont elle n'est nullement responsable et si grave que soit ce méfait.

Les organisateurs de l'opération de Saint-Martin-le-Beau auraient dû savoir qu'en ce qui concerne les « personnes dépourvues de domicile fixe », « rapporté aux chiffres d'ensemble de la population entière, on observe que le pourcentage de délinquance moyenne, qui est sensiblement plus élevé pour les larcins divers, l'est beaucoup moins pour les vols qualifiés ou les homicides volontaires ». Comme venait de l'indiquer le ministère de l'Intérieur.

Des faits qui...

● « Dehors les juifs » : ces cris assortis de croix gammées, de chants nazis et d'éloges d'Hitler, clamés par des membres du Club allemand du Cap (Afrique du Sud) ne seraient qu'une plaisanterie : telle fut la réponse d'un responsable du Club à l'indignation de la communauté juive du Cap.

● Au cours d'une réunion publique, Mme Ounissi, responsable de l'Union des femmes d'Algérie, a violemment condamné les mariages entre Algériens ou Algériennes et étrangers, approuvée par le nouveau ministre des Affaires religieuses. Plusieurs ministres et haut-fonctionnaires algériens sont mariés avec des étrangères.

● Au Congrès international des américanistes de Lima, l'une des résolutions adoptées a pour thème, l'« ethnocide » et demande que soient protégés le territoire et la culture des populations menacées d'extermination.

● Est-il vrai qu'en Autriche, devrait intervenir prochainement l'amnistie des nazis, dont plusieurs exercent des fonctions au sein de l'administration ?

● Des voitures Renault sont assemblées sur les chaînes de l'usine Willowvale en Rhodésie et mises en vente depuis peu. Même chose pour des véhicules d'autres marques européennes, notamment BMW, Alfa-Romeo, Peugeot, Citroën. Tourment les sanctions économiques décidées contre Salisbury, les livraisons de matériel se feraient par l'Afrique du Sud.

● Des médecins américains révèlent qu'au Texas et en Floride, des centaines de milliers d'ouvriers saisonniers vivent dans la déchéance et un quasi-esclavage.

● Des gaz encore répandus par les Américains sur les zones libérées du Laos : ce sont des gaz mortels dont l'action peut durer six mois et plus.

● Le directeur d'un cimetière de Floride, réservé aux blancs, refuse d'inhumer un soldat noir tué au Vietnam : il devait être enterré dans une concession donnée par un couple blanc.

● La firme Total a lancé une grande opération publicitaire, offrant aux automobilistes pour tout achat de vingt litres d'essence, une prime, en l'occurrence le buste d'une gloire de la République. Parmi ces « gloires » figure... Pétain!

... donnent à penser

Un problème douloureux : l'émigration

UN colloque sur l'émigration des Antillais, Guyanais et Réunionnais vers la France métropolitaine s'est déroulé en Martinique, les 18, 19 et 20 juillet. Ces journées d'étude, qui se sont tenues à Fort-de-France et au Lamentin, ont connu un grand retentissement pour une double raison : d'une part, c'était la première fois que le phénomène de l'émigration donnait lieu à une analyse collective approfondie ; d'autre part, les participants représentaient une très large fraction de l'opinion des quatre départements d'outre-mer (D.O.M.), surtout en ce qui concerne la Martinique elle-même.

Due à l'initiative du R.E.M. (Regroupement de l'Emigration Martiniquaise) et du R.E.G. (Regroupement de l'Emigration Guadeloupéenne) qu'animent respectivement, à Paris, M^e Marcel Mauville et M^e Fred Hermantin, la rencontre était patronnée sur place par un large éventail d'organisations et de personnalités : Parti progressiste martiniquais (que préside l'écrivain Aimé Césaire, maire de Fort-de-

France), Parti communiste martiniquais, P.S.U. martiniquais, C.G.T.M., C.F.D.T., F.O., Syndicat national de l'enseignement secondaire, Fédération antillo-guyanaise des étudiants chrétiens, Fédération des œuvres laïques, Equipe sacerdotale de Sainte-Thérèse, représentée par le Père Victor Permal, dont l'intervention, particulièrement remarquée, témoignait de l'intérêt croissant que l'Eglise de la Martinique porte aux problèmes qui préoccupent les masses populaires.

Ouvert par une allocution d'Aimé Césaire et un rapport de Joby Fanon, au nom du R.E.M., marqué par les interventions des représentants des organisations participantes, et par celles du docteur HOA-Chuck, vice-président du Conseil général de la Guyane, de porte-paroles du parti communiste guadeloupéen, de la C.G.T. guadeloupéenne et du journal « Le Progrès Social », le colloque fut clôturé par M^e Georges Gratiant, maire du Lamentin, après cinq séances de débats, suivies avec un intérêt soutenu par plusieurs centaines de personnes. Au nom du M.R.A.P., Albert Lévy, secrétaire national, a présenté une communication sur les données du racisme dans notre pays. Divers messages étaient parvenus de France (C.G.T., P.C.F.) et la C.F.D.T. avait délégué un représentant, M. Pierre Evain.

A l'issue du colloque, les participants ont adopté une résolution qui souligne les dangers que représentent pour les D.O.M. l'émigration, systématiquement organisée, de 10 000 personnes chaque année, dans des conditions souvent désastreuses pour les individus qui sont amenés ainsi à s'expatrier tandis que, chez eux, les activités économiques demeurent désespérément stagnantes. Le texte montre en outre que l'émigration ne saurait représenter une solution d'avenir aux difficultés présentes. Nous en reproduisons ci-dessous quelques extraits essentiels :

(...) « Des rapports présentés, il ressort que l'émigration, telle qu'elle découle de la politique du gouvernement français, est un mal.

« Elle multiplie les situations humaines douloureuses en déracinant et en transférant le travailleur dans une autre société pour une exploitation des plus féroces.

Nous publions dans le dossier ci-après les Notes de voyage d'Albert et Fanny Lévy qui, avec le concours de nombreux amis antillais, se sont informés des problèmes de la Martinique et de la Guadeloupe, pendant le séjour qu'ils y ont fait à l'occasion du colloque.

« Le travailleur émigré est victime notamment des bas salaires, des emplois les plus ingrats, de la prostitution, des déplorables conditions de logement, du racisme, de discriminations et du caractère irrémédiable de l'exil.

« L'émigration s'oppose à l'épanouissement spirituel de l'homme antillo-guyanais.

« Elle ne peut prétendre être une solution aux problèmes démographiques et économiques se posant dans nos pays (...)

« L'émigration ne fait qu'accentuer le sous-développement en retardant la mise en marche dans nos pays d'une véritable politique sociale, économique et culturelle propre au progrès de nos populations (...)

« Il semble qu'aucune solution juste et respectueuse de la personne ne puisse être envisagée sans que soit résolu le problème d'une véritable décolonisation de ces derniers territoires sous domination française et l'accession de ces peuples à l'initiative, à la responsabilité et à la liberté.

« Ainsi pourront-ils développer leurs potentialités naturelles dans leur intérêt propre.

« Les participants au colloque affirment leur soutien aux revendications des travailleurs antillais, guyanais et réunionnais émigrés pour que soient prises en leur faveur des mesures susceptibles de pallier dans l'immédiat les difficultés qui les assaillent (...)

« Le colloque demande qu'une législation antiraciste soit votée par le Parlement français et mise efficacement en application pour réprimer les actes de racisme visant les travailleurs émigrés (...)

« Les participants s'engagent à poursuivre dans des contacts ultérieurs la réflexion commune amorcée par ce colloque.

« Ils invitent les populations de nos pays à l'effort de réflexion et de désaliénation nécessaire à la sauvegarde de l'avenir de nos pays.

« Ainsi pourra être entreprise une analyse plus complète et pourront être élaborées des propositions pratiques pour la libération de nos peuples. »

LE DOSSIER
DU MOIS

A LA RECHERCHE DES ANTILLES



Notes de voyage d'Albert et Fanny LÉVY

Exotisme

Dans un roman situé aux Antilles, un écrivain célèbre aurait un jour décrit l'un de ses personnages « assis à l'ombre d'un ananas en fleurs... » Citation à vérifier, d'autant plus que le nom de l'écrivain mis en cause varie parfois. Qu'importe ! On comprend que, par une telle anecdote, les Antillais prennent plaisir à brocarder cet exotisme de pacotille,

dont leurs « isles » furent longtemps le support.

Nous n'en sommes plus là. Aujourd'hui, la magie des récits s'estompe, et le rêve devient réalité. Traversant l'Atlantique d'un coup d'aile, le touriste se paie un bain d'exotisme vécu, grâce aux bons soins des clubs et offices spécialisés. Peut-être ne verra-t-il pas de champs d'ananas, fleuris ou non, et moins encore les ouvriers courbés sous le soleil pour la récolte. Mais il gagnera par une allée d'authentiques cocotiers

les demeures climatisées où il savourera quelques mets locaux, avec piment à volonté ; sur la plage privée mise à sa disposition, il connaîtra les joies d'une vie « naturelle », sous le ciel (parfois gris) des Tropiques ; il applaudira les chants et danses du pays, revus et corrigés à son intention.

Cet Exotisme Adapté, pour Européens avides d'aventures confortables, n'est pas exactement celui que recherchent les touristes américains. Pour eux plus que pour quiconque, la Martinique c'est

→ la France : la France à deux pas de chez eux, quelle aubaine ! Sans doute se trompent-ils sur l'économie réalisée, vu le tarif des hôtels qui les accueillent ; quant à l'ambiance très « parisienne » que leur offre Fort-de-France, ils la découvriront, ravis, dans les restaurants sélects où l'on sert plus volontiers du gigot (importé) aux petits pois (importés) que du blaff et des ignames ; ou bien encore dans les boutiques où des circuits judicieux les débarquent pour se pourvoir en « souvenirs » dûment étiquetés.

A Sainte-Anne (Guadeloupe), un boulevard fleuri à double voie, sorte de royale Promenade des Anglais, conduit à la plage, arc-de-cercle éblouissant de sable clair, ouvert sur l'azur du ciel et de la mer qu'ourle au loin l'écume des vagues, déchirées par la barre de corail. A droite, ce spectacle radieux. A gauche, de l'autre côté du boulevard, des cen-

Quelques dates

4 novembre 1493	Christophe Colomb découvre la Guadeloupe.
15 juin 1502	Christophe Colomb découvre la Martinique.
1635	Prise de possession de la Martinique par d'Esnambuc.
1635	Prise de possession de la Guadeloupe par de l'Olive et Duplessis.
Vers 1644	Début de la fabrication du sucre.
1674	Louis XIV rattache les Antilles au domaine royal.
1685	Introduction du Code noir de Colbert.
1759	Occupation de la Guadeloupe par les Anglais.
1762	Occupation de la Martinique par les Anglais.
1763	Le traité de Paris met fin à la guerre de Sept Ans et rend les îles à la France.
1792	L'Assemblée législative accorde les droits politiques aux hommes de couleur libres.
4 février 1794	La Convention vote l'abolition de l'esclavage.
Mars-avril 1794	Les Anglais occupent la Martinique et la Guadeloupe.
Juillet-décembre 1794	Victor Hugues reprend la Guadeloupe aux Anglais.
1802	La Martinique redevient française.
16 juillet 1802	Un arrêté de Bonaparte, Premier Consul, annule à la Martinique et à la Guadeloupe les effets de la Révolution. L'esclavage est rétabli.
1809	Les Anglais occupent la Martinique.
1810	Les Anglais occupent la Guadeloupe.
1814	Le traité de Paris restitue la Guadeloupe et la Martinique à la France.
27 avril 1848	Abolition de l'esclavage à l'initiative de Victor Schœlcher.
1940-1945	La Martinique et la Guadeloupe soumises à l'administration de l'amiral Robert, aux ordres du gouvernement de Vichy.
1946	La Martinique et la Guadeloupe deviennent départements français.



Des champs hérissés d'ananas...

taines de cases en bois et tôle ondulée, aux portes et fenêtres ouvertes sur des intérieurs propres mais indigents, bidonville marin comme il en est tant sur ces rivages...

Mais les touristes, français ou américains, s'isolent de l'autre côté du cap, dans un hôtel de super-luxe. Se peut-il que l'on séjourne en Guadeloupe ou en

Martinique la tête toujours tournée à droite, pour ne voir qu'un côté des choses, celui qui correspond aux belles couleurs des cartes postales ? Le touriste, il est vrai, ne vient pas pour témoigner.

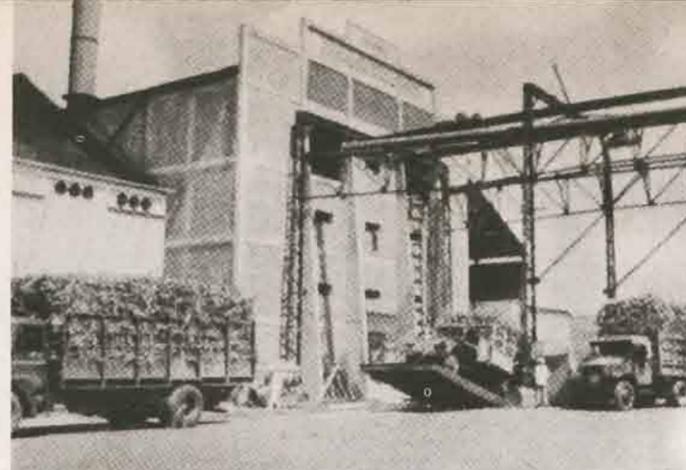
Alors que nous visitons, avec des amis martiniquais, un quartier très déshérité de Fort-de-France, nous avons lié conversation avec un groupe de jeunes gens : Comment définir la « réalité antillaise » ? Fallait-il, pour la faire connaître, décrire ces tas de débris, ces pauvres bicoques, étroits d'ortoirs sans meubles, flanqués d'une cage à poules ou à lapins ?... Ou bien fallait-il voiler pudiquement les misères, par crainte de donner de ce peuple une image qu'il considérerait comme humiliante ? Un de nos compagnons conclut le débat à la satisfaction de tous : « Nous voulons bien, dit-il, montrer les réalités de la Martinique, même les plus sordides ; mais nous ne voulons pas qu'on en donne une interprétation malveillante ou superficielle. Il faut expliquer les causes réelles, sociales et politiques, des choses que l'on voit. »

A Fort-de-France

Avec plus de 100 000 habitants, le tiers de la population martiniquaise, Fort-de-France déploie, dès six heures du matin, une activité bruyante, qui cesse tout d'un coup à la tombée du jour.

Paradoxalement, la circulation, qui évoque pour les Parisiens des souvenirs « bien de chez nous », contribue, par son intensité même, à les surprendre : elle semble une répétition artificielle dans un cadre inadéquat. D'emblée s'impose l'étrangeté de cette ville, édifiée à d'autres fins, dans d'autres conditions que celles de nos provinces : ville-entrepôt vouée aux échanges coloniaux, où des navires viennent prendre les richesses du sol — sucre, rhum, bananes, ananas — et apporter les produits manufacturés de l'Europe lointaine ; ville-marché où, après avoir vendu un panier de fruits au bord de la rivière Madame, on s'approvisionne en denrées de première né-

Des usines à sucre ferment : des machines remplacent les coupeurs de canne.



cessité dans les boutiques sommaires des rues voisines.

C'est l'habitat qui révèle, au premier contact, la misère des Antilles, que l'aspect extérieur des gens ne permet aucunement de déceler. Grâce au ciel, une robe légère, une chemisette flottant sur le pantalon suffisent à se vêtir (la température varie de 25 à 32 degrés, et l'on peut se baigner dans la mer toute l'année) ; grâce à la générosité du sol, le fruit à pain, la mangue, la banane, qui poussent sur les quelques mètres carrés entourant la case, assurent une nourriture sinon équilibrée, du moins assez abondante pour que personne ne souffre de la faim.

Mais quand on se rend dans les quartiers de Terres-Sainvilles, de Sainte-Thérèse ou de Texaco, quand on accède aux baraques sur pilotis implantés dans les marécages du Lamentin, quand on est reçu dans les cases délabrées des campagnes, alors on découvre, affrontée avec une admirable dignité, la détresse secrète et profonde d'hommes, de femmes, de jeunes sans ressources fixes, vivant de petits travaux aléatoires et de secours municipaux, l'entassement de cinq, dix ou douze enfants dans une pièce exiguë, sans eau ni équipement sanitaire, sans électricité.

En gravissant les pentes qui dominent la ville, on rencontre, non loin des cases misérables, des maisons qui en reproduisent plus ou moins la forme, sur des terrains alloués gratuitement par la municipalité ; des « cités » de banlieue

ont surgi ces dernières années, dans la plaine (cité Dillon) et sur les hauteurs (cité Godissart) constituées à la fois de maisons individuelles basses et d'immeubles à plusieurs étages : là vivent des ouvriers, des fonctionnaires, des enseignants, des commerçants. Au Petit Paradis et, plus haut, à Sainte-Catherine, la petite bourgeoisie noire, s'est construit des villas cossues, entourées d'un jardin, que vient entretenir à l'occasion un chômeur heureux de trouver une occupation, si minime soit-elle. A l'écart, loin de la ville sans ombre, de ses bruits, de sa chaleur, monte la route de Didier, où les résidences des riches Békés, les héritiers des maîtres d'esclaves, s'enfouissent au fond de parcs touffus, fortérés élégants d'un monde clos, tout-puissant. Ainsi s'étage, au-dessus de la baie, la société foyalaise (1).

... Il y avait un beau mariage, ce jour-là, à la cathédrale de Fort-de-France, bâtisse nue, durement éprouvée par l'âge et les cyclones : mariage en blanc de Blancs, comme on peut en voir dans n'importe quelle région de notre pays. Quelque chose de différent, pourtant : assis dans le chœur, les enfants blonds de la famille étaient chaperonnés par leur **Da**, la nourrice noire, fièrement parée de ses atours de fête, qui, après les avoir accompagnés devant le prêtre, en un mouvement solennel, communia la dernière, humble et loyale servante, seule admise, après la messe, à monter dans la voiture des mariés. Tandis que parents et invités occupaient la nef, des passants — tous noirs —



entrés par les portes latérales, observaient, de l'un des bas-côtés, ces images touchantes et significatives, modelées par de longues traditions et qui semblaient sorties d'entre les pages d'« Autant en emporte le vent »...

Malgré les embouteillages et les noms des rues qui racontent l'histoire de France, malgré les appareils de télévision et les produits détergents aux marques familières, malgré les liens de toutes sortes tissés au cours des temps, de la mer Caraïbe aux berges de la Seine, dès les premières heures à Fort-de-France, les **différences** sautent aux yeux.

Cette foule noire qui se presse aux guichets de la poste ou emplit les autobus « TUMA », ces jeunes qui discutent sur les pontons, ces ouvriers du bâtiment dont le casse-croûte est fait d'un sandwich à l'avocat, ces hommes sans-travail que l'on voit bricoler près des cases, ont un **autre** passé, d'**autres** souvenirs, une **autre** façon de vivre, sous d'**autres** cieux, ils appartiennent à une société fondée sur d'**autres** bases. La modernisation, pour évidente qu'elle soit, n'a nullement supprimé tout cela.

Nous sommes **ailleurs** ; et l'on est tenté d'écrire « France » au bas de l'adresse, sur la lettre envoyée à Paris...

La terre

Premier contact avec les richesses des Antilles : les grandes plantations de canne, les champs hérissés d'ananas, les mornes (2) couverts de bananiers. Et puis voici l'arbre à pain pour la faim et la noix de coco pour la soif. Prendrons-nous un jus de marakoudja, de corossol, de goyave ou de prunes de cythère ? Il nous faut goûter au giraumon, à l'igname et à la patate que nous ne connaissons que dans les livres ; à la

(1) De Fort-Royal, ancien nom de Fort-de-France.

(2) Morne : colline.

	MARTINIQUE	GADELOUPE (1)
Superficie	1 105 km ²	2 048 km ²
Population	330 000	310 000
Densité au km ²	298	156

(1) Y compris les petites îles qui s'y rattachent administrativement : Marie-Galante, les Saintes, la Désirade, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.

→ cerise qui n'est pas une cerise, à l'abricot qui est géant. Sur les marchés de Fort-de-France ou de Pointe-à-Pitre, on vend la cannelle et la vanille, le café et le cacao, la mangue et le citron vert. Quenettes et sapotilles, pommes-la-soif et figues-pommes, toute une comptine de saveurs. La terre est comme un somptueux verger...

Après avoir goûté aux fruits et admiré la vigueur des arbres, nous avons demandé qui étaient les maîtres du jardin. On nous a répondu : les Békés, ces descendants des colons français qui, à la suite de Pierre Belain d'Esnameux, occupèrent les Antilles. On sait comment ils s'enrichirent en faisant travailler leurs esclaves noirs dans leurs champs de canne et leurs usines à sucre. On connaît aussi la longue histoire de ces hommes asservis, torturés, décimés. Mais le présent reste lourd de souffrances et de révolte. L'injustice, le défi à la raison éclatent dans ces chiffres : en Martinique 80 % des meilleures terres sont concentrées dans les mains d'une dizaine de familles de Blancs. « Si le Créateur faisait pleuvoir de l'or et des diamants, 80 % de cette pluie d'or tomberait sur les champs des Békés. » (3).

L'évolution de la situation économique n'a apporté aucune amélioration à la grande masse paysanne : exploitants aux parcelles dérisoires, fermiers travaillant les terres louées au gros propriétaire. Bien au contraire : le sucre traverse une crise ; les sucriers vendent leurs terres aux bananiers pour investir ailleurs, sans se soucier du sort du petit producteur qui, locataire de son lopin, se trouve menacé d'expulsion. Colère : les paysans réagissent en occupant parfois d'autres parcelles, comme ce fut le cas récemment dans la région de Capesterre. Répression : il y a eu en 1965 deux morts et une dizaine d'arrestations à Danjoie, en Guadeloupe.

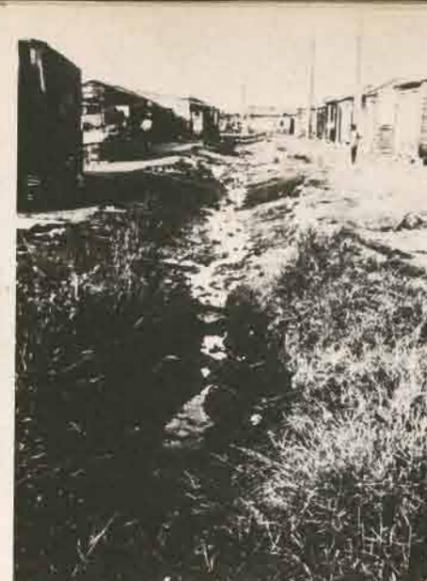
Est-ce pour désamorcer ce mouvement que le gouvernement a lancé sa réforme foncière ? Un exemple : dans la commune du Lamentin, en Martinique, l'Etat a acheté au gros sucrier des propriétés qu'il a revendues aux petits planteurs en parcelles de 3 à 5 ha. Réforme timide : le Béké a gardé les meilleures terres, celles de la plaine où la mécanisation possible assure un bon rendement. Seules ont été cédées celles des mornes. Là, le petit exploitant est tenu de « faire », en plus de la banane, une certaine quantité de canne, qu'il devra vendre obligatoirement à la seule usine à sucre de la commune, appartenant, bien sûr, à ce même Béké. Aussi, sans rompre les



Photos Aveline Léna



C'est l'habitat qui révèle la misère des Antilles...



liens qui l'enchaînaient, il se crée de nouvelles servitudes en s'endettant auprès de l'Etat.

L'Antillais est un peuple sans terre. Quand il veut planter ou bâtir il se heurte à la propriété du Blanc créole. Pour se loger dans la ville il se fait « squatter » sur les « 50 pas géométriques », cette étroite bande de terre le long de la côte qui est possession de l'Etat. Et cela donne à Fort-de-France le quartier du « Fond populaire » : cases serrées entre la route et l'eau, bidonville léché par la mer, avec son cabinet d'aisance monté sur pilotis, son terrain de jeux arraché à la boue marine, ses vélos et ses caisses perchés dans un cabigi aérien, le tout dominant la baie paisible où se balancent de jolis bateaux.

La canne

L'homme, dit une légende maya, est fait de maïs. L'Antillais est fait de canne. Il la considère avec la gravité d'un vieux paysan français qui contemple son blé. Elle est sa vie et son paysage et plus que cela, peut-être... Parmi la foule d'un dimanche notre ami martiniquais court et nous entraîne vers une camionnette où l'on presse la canne. « Du jus de canne ! C'est formidable ! Depuis que je suis arrivé de France j'ai envie d'en boire. Il faut que vous goûtiez ça. » Nous goûtons : c'est frais, doux, un peu fade. Notre ami, lui, boit à longs traits, avec de grands rires gourmands et des exclamations joyeuses, le liquide sucré qui lui rend son enfance.

Culture née avec la colonisation, la canne reste liée à une économie de type colonial : les propriétaires blancs extraient, en exploitant des travailleurs

noirs, le produit brut ou semi-brut, l'envoient en métropole d'où il revient sous forme de produit fini, le sucre, « de Colbert à Pompidou raffiné en France » (4).

Depuis quelques années « l'or blanc » est en crise. On laissait beaucoup espérer du Marché commun ; il a au contraire accentué les contradictions : les sucreries des D.O.M. au matériel souvent archaïque ne peuvent soutenir la concurrence avec les usines modernes des gros betteraviers français. Cinq des onze usines de la Martinique ont fermé leurs portes entre 1963 et 1968 ; une sixième, celle du Marin, s'est arrêtée en 1969. En Guadeloupe le nombre des sucreries en activité est passé de 13 à 9.

Les grands Békés et les grosses sociétés sucrières s'adaptent, tirent même de cette situation de nouveaux profits ; les maîtres-mots de notre système ont cours aux Antilles aussi : concentration, absorption des plus faibles par les plus forts, modernisation, mécanisation avec l'aide de subventions accordées par l'Etat, augmentation de la productivité. Les possédants savent aussi vendre les terres les moins fertiles pour investir ailleurs, dans la banane, la construction, le tourisme, ou les magasins à grande surface ; ou pour placer leurs capitaux à l'abri dans des pays plus sûrs.

Mais les travailleurs de la canne, coupeurs, amarreuses, ouvriers des usines, métayers, petits planteurs sont durement éprouvés par la crise. En aucun lieu, nous n'avons vu la statue magnifiant l'effort du coupeur de canne ; bientôt ses gestes, ses outils, la houe et le grand coutelas, passeront dans le domaine du folklore ; la moissonneuse-

tronçonneuse-chargeuse élimine peu à peu l'homme, privant de travail les coupeurs et les amarreuses.

Le petit planteur est mécontent, lui aussi. Il livre sa production à l'usine et elle ne lui est payée que longtemps après ; le « taux-saccharine » revient souvent dans ses doléances : la richesse en sucre est calculée par les techniciens de la centrale, suivant une méthode qui le lèse. Privé de bonnes terres, d'assistance technique et de moyens financiers comment pourrait-il se moderniser et améliorer sa production ?

La culture de la canne n'attire plus les jeunes. Chargée d'un passé trop lourd, elle ne leur ouvre, dans les conditions actuelles, économiques et politiques, aucun avenir.

L'Antillais était fait de canne ; de quoi sera fait l'Antillais ?

L'ananas

Les amis martiniquais qui nous accompagnent et nous guident — avec quelle gentillesse et quelle compétence ! — ont prévu de nous faire visiter une usine d'ananas au Morne-Rouge. En route, ils nous disent le rôle de l'ananas dans l'économie de l'île : il est, après la banane et avant le sucre, au 2^e rang des exportations. Il représente 450 000 journées de travail agricole et 1 000 ouvriers répartis en trois usines. Or on parle de fermer celles-ci. Crise de surproduction : l'ananas martiniquais n'arrive pas à s'écouler. Dans les pays du Marché commun, il est concurrencé par celui de la Côte d'Ivoire ou du Kenya. Le marché extérieur se réduit en somme à la France, puisque les D.O.M., départements français, n'ont pas le droit de

traiter directement avec les pays étrangers. Ils ne peuvent vendre leurs produits que là où le gouvernement français les autorise à le faire.

Nous abordons la visite de l'usine avec intérêt. Après le spectacle des sucreries mortes et l'agitation artificielle de Fort-de-France qui procurent un certain malaise, l'activité organisée de l'usine semble rassurante. Elle est moderne, bien équipée. Dès les camions, les ananas sont happés par des machines qui les calibrent, les grattent, les lavent, les évident, les débitent en tranches, les conduisent jusqu'à la boîte. De chaque côté de la chaîne, des ouvrières travaillent dans l'odeur sucrée, un peu écœurante du fruit.

Le sous-directeur de l'usine nous accompagne.

— Combien d'ouvrières ?
— 500, surtout des femmes.
— Vous fonctionnez à plein temps ?
— Non, 9 mois dans l'année.
— Quelle production ?
— En 1968, nous avons fait 11 000 tonnes, cette année moins de 10 000. Nous pourrions produire 200 tonnes par jour.

A l'autre bout de la chaîne, un ouvrier travaille à une machine qui redonne leur forme à des cylindres de fer blanc :
— C'est ainsi que nous arrivent les boîtes.

— D'où ?
— De France. Elles nous arrivent plates pour occuper moins de place. Mais de toutes façons nous sommes couillonnés par la « Transat ». Si les boîtes sont rondes, elle vous fait payer le transport au volume ; si elles sont aplaties, au poids.

— Que font les ouvrières pendant la morte-saison ? demandons-nous encore.

— Nous les employons par roulement en nous efforçant de prendre en priorité celles qui ont des charges familiales.

Leur salaire est de 2,87 F de l'heure. Des gamelles chauffent à la vapeur qui s'échappe des chaudières. Quand nous terminons la visite, il est midi. Il pleut, une grosse pluie qui laisse vite de grandes flaques d'eau dans la cour. Les ouvrières sortent et vont manger dehors sous des abris de fortune.

La banane

La banane joue depuis peu un grand rôle dans l'économie antillaise : elle est le premier produit d'exportation de la Martinique, le second de la Guadeloupe.

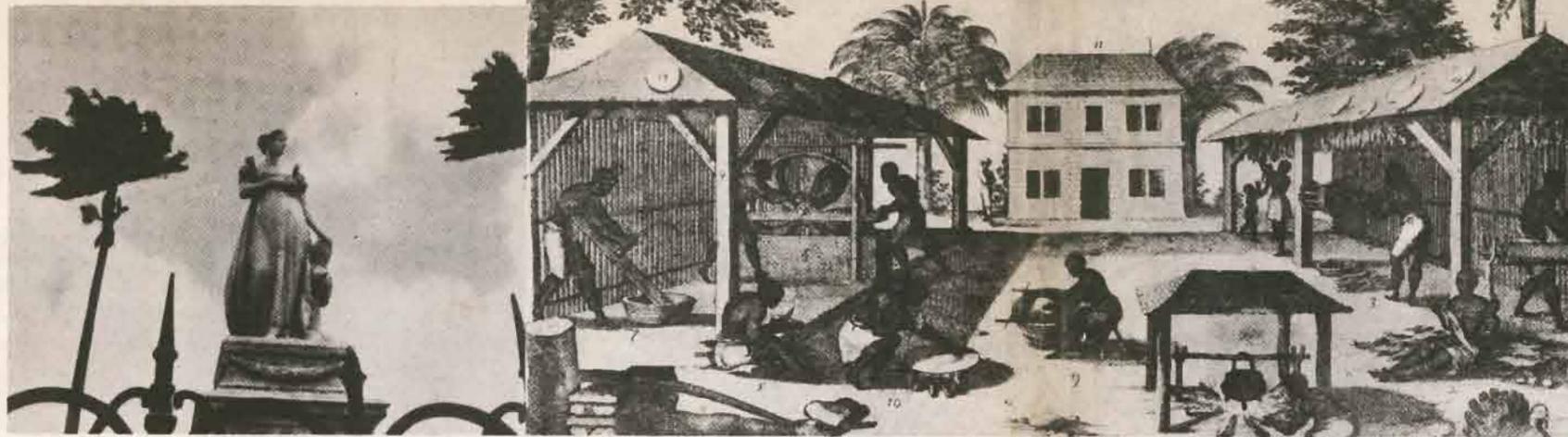
Le bananier est fragile : il ne résiste pas au « vent à banane » soufflant à 40 km à l'heure (les cyclones passent à 100 km à l'heure). Mais il s'accommode des pentes des mornes, et sa culture offre aux petits planteurs une chance de subsister. Depuis 1960, ils se groupent dans des coopératives pour la commercialisation de la banane appelées SICA. Nous en avons vu des exemples en Martinique, au Lamentin et au François. Les adhérents exploitent des lots de quelques hectares que la réforme foncière leur a permis d'acquérir. Leurs femmes, leurs enfants travaillent souvent dans des hangars construits par la coopérative où les bananes sont calibrées (au-dessous de 14 cm elles ne sont pas vendues ; les détaillants, paraît-il, n'en veulent pas), lavées, préparées pour l'exportation. Le profit est modeste : dans les meilleurs des cas, vingt centimes par kilo. Mais il arrive que les petits planteurs expédient à perte : ils envoient leur production sans connaître le prix d'achat qui leur sera proposé en France. Et celui-ci dépend du zèle de commissionnaires de la métropole. Par contre le coût du transport est fixe, 0,27 F par kilo ; là encore la Transat fait la loi.

La concurrence est serrée. Il faut faire face à celle des pays d'Amérique latine, Equateur, Colombie où règnent les grandes compagnies fruitières ; à celle des gros producteurs békés, assurés de faire des bénéfices substantiels. Ils contrôlent, eux, le processus de bout en bout : production, transport maritime, mûrisseries ; ils ont en métropole des représentants qui peuvent veiller à la vente.

(3) Intervention de M. Régis, délégué du P.P.M., au Colloque sur l'émigration.

(4) Intervention de M. Suvelor, délégué du P.S.U.M., au Colloque.

La statue de Joséphine, sur la Savane, à Fort-de-France : Bonaparte « donna une impératrice aux Antilles »... et rétablit l'esclavage. Schœlcher en fit voter l'abolition.



Chessac



Archives photographiques

→ Lutte inégale sans doute. Les SICA représentent 12 % de la production et les grands planteurs augmentent les surfaces plantées en bananiers. Cependant elles constituent, apparemment, une expérience intéressante. La banane est la seule culture valable pour le petit planteur et la coopérative de vente une manière de lutter contre la toute-puissance des Békés. La SICA n'est-elle pas l'occasion d'une prise de conscience de la force que pourrait représenter l'union des petits paysans ? Ne font-ils pas là l'apprentissage de la gestion moderne et rationnelle d'une entreprise ? Nous avons parlé à des responsables de ces coopératives. Ce sont des hommes précis, convaincants, aux yeux ouverts sur ce qui se fait ici et ailleurs. En les écoutant nous imaginons une autre organisation économique et politique dans laquelle ils pourraient contribuer à créer de nouvelles richesses.

Où travailler ?

Dans la masse verte des champs de canne, une trouée : la voie ferrée. Les petits trains des îles antillaises ne transportent pas de voyageurs, mais la matière première dont s'alimente l'usine à sucre et à rhum. Ils vont cesser de fonctionner, par suite du regroupement des sucreries ; le développement du réseau routier explique aussi que l'on recoure désormais aux camions, plus rentables, et dont l'utilisation répond aux impératifs de l'industrie automobile française. Les vieux wagons s'alignent donc, immobiles, dans la cour de l'usine ; faute de regarder passer les trains, une vache paît l'herbe qui pousse entre les rails.

Les chauffeurs de locomotives, les ouvriers qui entretenaient les voies et le matériel, vont se trouver sans travail. Leur cas ne représente, à vrai

dire, qu'une très minime partie du chômage.

Signe et conséquence du sous-développement, le sous-emploi chronique va s'aggravant aux Antilles. En Martinique, le taux d'activité, qui s'élevait en 1954 à 38 % de la population, baisse régulièrement malgré l'émigration : 31,8 % en 1961, 30,5 % en 1968 (5) : soit environ 100 000 emplois, dont beaucoup — la moitié, dit-on — sont à temps partiel, de sorte que certains travailleurs en occupent plusieurs.

La proportion relevant du secteur primaire (agriculture et pêche) ne cesse de décroître, passant de 44 % en 1954 à 39 % en 1968, pour s'affaïsser à 33 % en 1971. Il s'agit surtout de salariés agricoles, même si certains possèdent ou exploitent en fermage (on les appelle alors des « colons ») une petite parcelle, ce qui ne les empêche pas, lorsqu'il y a de l'embauche, de consacrer une partie de leur temps aux travaux des grandes propriétés et des sucreries.

Quoi qu'il en soit, une agriculture basée sur trois produits : canne, banane, et plus récemment ananas (encore peu implanté en Guadeloupe), ne fournit que des tâches saisonnières. Nous avons rencontré des coupeurs de canne gagnant 21 F par jour et travaillant (dur) 10 jours sur 15 pendant 4 mois et demi sur douze.

Que feront-ils le reste du temps ? Que feront les autres Antillais en âge de travailler, dont le nombre augmente rapidement, puisque la croissance de la population se monte à 2,6 % par an à la Martinique et 2,8 % à la Guadeloupe, soit une progression de 9 000 personnes environ dans chacune des îles ?

En quittant les quelques kilomètres d'autoroute qui relie Fort-de-France à l'aéroport du Lamentin, on débouche, à droite, sur la « zone industrielle ». Hélas ! cette appellation ne couvre

qu'une piètre activité, puisqu'on a surtout transféré là des entrepôts de produits importés de France : voitures, meubles, appareils ménagers, etc.

Dans le secteur secondaire, aussi, les progrès techniques deviennent souvent la source non d'amélioration, mais de difficultés nouvelles. A la périphérie de Pointe-à-Pitre se dresse un énorme bâtiment : le nouveau silo à sucre, qui peut stocker dans ses murs aveugles la moitié de la production guadeloupéenne ; de là partent de gros tuyaux métalliques, brillant au soleil, à travers lesquels le sucre roux, cristallisé, est soufflé directement vers la cale des navires, pour le transport en vrac vers les raffineries de France. Aux docks de Basse-Terre, a été installé un tapis roulant chargeur automatique. Dans tous les ports, se généralise le système des containers, enlevés par les grues. D'où la diminution du nombre des dockers nécessaires, et même la disparition de certains métiers comme celui de coseuses de sacs : autant de travailleurs supplémentaires à la recherche d'un gagne-pain.

Or, les créations d'emplois prévues par les autorités non seulement se montrent sans rapport avec l'ampleur de la demande, mais encore ne se réalisent pas entièrement (500 en Guadeloupe sur 3 000 annoncés par le IV^e Plan). La minoterie projetée à Pointe-à-Pitre, près du silo à sucre, ne résorbera pas le chômage résultant de la construction de celui-ci. Pas plus que la fermeture du bassin de radoub de Fort-de-France, qui offrirait à la fois des perspectives de travail et de formation professionnelle, ne sera compensée par l'ouverture prochaine d'une raffinerie de pétrole.

(5) En France métropolitaine : 40 %. (La plupart des chiffres fournis dans ce dossier proviennent des cahiers du C.E.R.A.G., Centre d'études régionales Antilles-Guyane).

Le fonctionnariat

Si la proportion des travailleurs de l'industrie diminue (31 % de la population active en 1954, 21 % en 1968), comme celle des travailleurs agricoles, le secteur tertiaire, en revanche, connaît une extension irrésistible. Un orateur du Colloque l'a illustrée par quelques chiffres : dans le commerce et les banques, le nombre d'emplois s'est élevé de 28,3 % entre 1961 et 1967 ; de 48,6 % dans les services publics ; de 70,6 % dans la police et l'armée ; de 506 % dans l'hôtellerie, à peu près inexistante auparavant. Il y a en Martinique plus de gens de maison (à 200 ou 300 F par mois) que de petits paysans, et autant de fonctionnaires que de salariés agricoles.

Trouver du travail est la hantise de très nombreux Antillais ; devenir fonctionnaire, ou tout au moins en avoir un dans sa famille, est l'idéal vers lequel tendent la plupart.

On le comprend : dans des pays où règne le chômage généralisé, où les salariés se sentent fréquemment menacés de licenciement, où, de ce fait, les lois sociales représentent une protection bien fragile, seul le fonctionnaire bénéficie d'une sécurité de l'emploi à peu près totale ; lui seul peut espérer une retraite décente. S'il est, de plus, rattaché à un service national, dans l'administration, l'enseignement, les P.T.T., par exemple, d'autres avantages lui sont acquis, une fois titularisé : car les fonctionnaires antillais, après une grève mémorable, ont obtenu les mêmes droits que ceux venus de la métropole : indemnité se montant à 40 % du salaire normal, congés supplémentaires de un ou deux mois par an, selon la fonction et le grade, avec voyage payé pour la France.

« De tels privilèges sont inadmissibles », entend-on dire souvent. Certains, cependant, constatant qu'il existe aux Antilles des privilèges bien plus exorbitants, insistent au contraire sur l'injustice qui frappe les autres travailleurs, et revendiquent pour eux des salaires comparables à ceux des fonctionnaires en raison du coût de la vie élevé. D'ailleurs, il est courant que les bénéficiaires de cette anomalie la critiquent eux-mêmes.

L'hypertrophie du secteur tertiaire confère à la société des Antilles l'un de ses traits caractéristiques ; elle contribue pour une part décisive au développement de la « consommation », alors que la population, dans son ensemble, souffre de tant de besoins élémentaires insatisfaits, que les activités productrices — corsetées dans des structures archaïques — stagnent ou régressent, et que tous les produits industriels, comme la majorité des produits alimentaires, sont importés : économie factice, qui fait illusion, comme une « vitrine » que la France ouvrirait là-bas.

Les autorités s'appuient sur cette couche moyenne qui ne peut qu'être attachée au système administratif et politique, même si elle ressent parfois avec une certaine gêne la tutelle dont elle est l'objet de la part des cadres les plus élevés, tous métropolitains, tant dans l'administration que dans les entreprises. Une ordonnance du 15 octobre 1960 autorise d'ailleurs le préfet à muter loin des Antilles tout fonctionnaire dont le comportement (politique) serait de nature à « nuire à l'ordre public ».

Les vives protestations que son application a provoquées dans quelques cas précis, rendent certes son maniement délicat ; mais elle n'est pas abrogée, malgré les promesses ; elle demeure suspendue sur la fonction publique, symbole permanent, parmi d'autres, de ce

que pour le gouvernement lui-même, les Antilles ne sont pas tout à fait la France.

Les Michel-Morin

A Fort-de-France, comme à Pointe-à-Pitre, les cases occupent des quartiers entiers. Mais elles se blottissent aussi entre deux maisons en dur, ou se cachent, pitoyables, derrière la façade d'une boutique dans un espace dérisoire où l'on accède par un passage à peine visible. Au cœur de la cité qui se modernise, les conditions de vie imposent le maintien des traditions nées au temps où l'esclave devait tirer sa subsistance du tout petit lopin qu'on lui avait concédé.

Il faut manger. Nourrir une nombreuse famille, conçue souvent au sens le plus large : parents, enfants, grands-parents, neveux, nièces. 40 % des foyers reposent sur une mère célibataire. Premier objectif : occuper un bout de terrain, gratuitement si possible, en bord de mer, ou sinon, en location, au tarif de 5 à 10 francs par mois ; y édifier, avec quelques planches de démolition et un morceau de tôle ondulée, un cube où se blottir (que le cyclone peut emporter comme fêtu de paille) ; plus tard, si on a les moyens, on lui fera une carapace de moellons. Et puis, trouver un job... ou plusieurs.

Celui-ci, patient et à même d'investir, tente d'élever non plus des volailles ordinaires, mais des coqs de combat qui peuvent se vendre de 700 à 1 500 francs... avec de la chance. Celui-là est maçon aujourd'hui, « aide-garage » demain, « aide-banane » (pour la récolte) quelques jours plus tard. Le « coup de main », vieille tradition qu'évoque une danse folklorique, est pour beaucoup une manière de vivre. Ce cordonnier qui a pu se procurer une

fourgonnette d'occasion devient transporteur une partie de la journée. Cet autre se fait à la fois éleveur, cultivateur, commerçant, pêcheur. Douze métiers, treize misères. On les appelle des « Michel-Morin ».

Emploi et logement sont ainsi étroitement liés. Comment payer un loyer dans une cité, ou même dans une case mieux aménagée, sans salaire régulier ? Comment renoncer au carré de terre, près de la case, au petit élevage et aux trois arbres fruitiers, qui assurent l'essentiel de l'économie ménagère ?

C'est ce qui rend difficile le « décaissement ». A Pointe-à-Pitre, où les travaux d'assainissement ont pris, sous l'impulsion de la municipalité progressiste, un rythme spectaculaire, bien des familles appréhendent l'installation dans un appartement qui ne peut convenir à leurs activités ; ceux qui disposent d'un salaire assuré, au contraire, disent leur joie de ne plus avoir à sortir pour aller chercher de l'eau, de ne plus être soumis au rite dégradant de la « tnette », qui passe deux fois par semaine, de se sentir enfin chez eux. Il a fallu trouver une formule intermédiaire : le transport des cases — le « recasement » — sur un terrain aménagé, avec rues, bornes-fontaines et blocs sanitaires.

Qui n'a pas de travail homologué ne peut bénéficier de la Sécurité sociale, ni pour lui ni pour sa famille. Aux Antilles — en cela aussi, la départementalisation présente de sérieuses entorses — ne fonctionnent ni l'allocation-chômage, ni l'allocation de salaire unique ; quant aux allocations familiales, leur taux est inférieur à celui de la métropole pour la majorité des ayants droit ; comme dans le cas des travailleurs immigrés en France, la différence est versée à un Fonds d'action sociale et sanitaire (F.A.S.S.).

Centre vital de chaque mairie, le Bureau d'aide sociale s'emplit dès les premières heures du jour, tandis qu'au dehors, s'allonge la queue : femmes, enfants, vieillards, tous correctement vêtus, dont les noms s'inscrivent par milliers sur les registres cornés de l'Aide médicale gratuite et des « admissions d'urgence ». Cartes d'assistés, bons de repas pour les cantines scolaires, bons de médicaments, bons alimentaires (12 francs d'achat) périodiques, bons de tissu, de chaussures, de matériaux de construction : ces précieux papiers soulagent chaque jour maintes misères.

Les secours sont à la charge de la commune (16%), du Conseil général et de la préfecture. Mais les fonds proviennent, pour l'essentiel à la fois du F.A.S.S. et d'un impôt local,



Pointe-à-Pitre : des milliers de cases, au pied des H.L.M.

« l'octroi de mer », payé sur les produits importés, et qui en augmente le prix de 20% pour les consommateurs. Si bien que, présentée comme une manifestation de l'insigne bienveillance de l'autorité française, l'aide sociale, pierre angulaire de la vie des Antilles, se trouve en grande partie financée par ceux-là mêmes qui la reçoivent. Là-bas comme ici, il n'y a pas de miracles.

Apprendre

On trouve aux Antilles de belles écoles. Certes il existe, comme en métropole, l'école-masure et l'école-baraque, mais certains bâtiments scolaires qui viennent d'être construits sont remarquables. Dans le domaine de l'éducation un gros effort a été accompli, et le taux de scolarisation est tout à fait satisfaisant : 100% pour les enfants de 6 à 11 ans, 98% jusqu'à 12 ans ; sur 114 600 enfants martiniquais entre 4 et 16 ans, 104 900 fréquentent l'école. On a plaisir à imaginer le départ chaque matin de ces 104 900 garçons et filles, le tiers des habitants de l'île ! Mais notre enthousiasme s'atténue après quelques conversations avec des enseignants que vient confirmer la lecture de statistiques. En voici une : d'après une enquête de l'Armée portant sur 70% d'un contingent de 3 000 jeunes (les 30% étant considérés comme non acculturés, c'est-à-dire incapables même de comprendre les questions), on notait, en 1968, ces pourcentages attristants : 4,95% sont illettrés, 7,34% semi-illettrés (en métropole 0,43%) ; 58,75% sont du niveau de classes primaires (en métropole 22,30%) ; 7,76% ont le niveau certificat d'études (43,91 en métropole), 19,33% le niveau B.E.-B.E.P.C. (15,51

en métropole), 1,28% le niveau baccalauréat et 0,59% un niveau supérieur au bac (en métropole 17,85 ont un niveau égal ou supérieur au bac).

Autre phénomène inquiétant, les retards scolaires : sur 9 600 élèves de CM2, 3 600 seulement sont dans la norme. Une statistique de 1968 montre que dans les classes de fin d'études, environ 40% des élèves avaient 18 ans et plus.

Il faut d'abord préciser que nombre de jeunes continuent à fréquenter l'école pour des motifs qui relèvent moins de la formation scolaire que de la satisfaction de besoins matériels : si l'adolescent est à l'école il pourra manger à la cantine, pour une somme très modique (0,50 F, 0,75 F le repas parfois) ; il pourra fournir le certificat de scolarité sans lequel sa mère ne bénéficierait pas des allocations familiales. Et dans un pays de chômage chronique, on comprend que la famille ne puisse se priver de cet appoint.

Toute une série de causes explique le retard scolaire ; nous les déplorons en métropole ; elles se retrouvent aux Antilles, amplifiées.

Les intellectuels antillais deviennent sarcastiques et amers quand ils abordent la substance de l'enseignement. « Nos ancêtres les Gaulois... » disparaît sans doute peu à peu des classes antillaises, mais les écoliers apprennent à lire les mots « neige », « blé » ou « printemps », eux qui ne connaissent ni la neige, ni le blé, ni le printemps. Peut-on imaginer ce que représente pour un petit enfant l'acquisition de la lecture dans ces conditions, le mot devenant l'image confuse d'une notion vague qui n'est étayée par aucune expérience concrète. L'enfant se débat dans une sorte de brouil-

lard entre des concepts qu'il est censé comprendre et une langue qu'il est censé bien parler, mais qui lui est à demi étrangère, puisque, chez lui, c'est le créole qu'il parle et entend parler. Si, à sa sortie de l'école, il n'a aucune activité professionnelle qui l'entretienne, le jeune oubliera son maigre savoir sans racines dans le réel.

Dans sa vie d'adulte, ce combat avec des ombres continue. Tout contribue autour de lui à lui donner une image faussée de ce qu'il est. On le dérobe à lui-même. Le cinéma, la télévision lui proposent des héros et des modèles blancs ; la dame élégante qui dans les publicités lui conseille d'acheter une voiture ou de renouveler sa garde-robe est blanche et blonde. On l'invite à fumer une cigarette Job « racée, virile, européenne ». Il ornera sa case avec « les Glaneuses » et « l'Angelus » de Millet, ses mairies avec des paysages de Bretagne et de Normandie.

Cet environnement le marque d'une manière profonde : une institutrice martiniquaise demanda à un élève de se dessiner lui-même ; l'enfant lui rapporta son travail : il avait fait le portrait d'un petit blanc. La maîtresse lui demanda pourquoi. Réponse de l'écolier : un noir c'est trop difficile à dessiner !

Et de quelle raideur, de quelles réticences fait preuve l'administration lorsque des enseignants s'efforcent de donner une conception correcte de l'histoire ! Les villes et les livres officiels, apportent à l'Antillais une image édulcorée, faussée de son propre passé. On lui parle à peine de ses ancêtres et de ses origines. La période de l'esclavage est abordée avec pudeur, même par des auteurs bien intentionnés, comme s'il y avait là quelque chose de honteux. Honteux, sans doute, mais pour qui ? Joséphine de Beauharnais, par contre, est bien utile. Sculptée ou peinte elle est présente sur la Savane ; le lieu de sa naissance figure sur des cartes de géographie, sérieuses par ailleurs ; sa vie, racontée en style d'hagiographie, permet de passer plus rapidement sur le décret que prit, en 1802, Bonaparte, consul : qu'importe l'esclavage rétabli, puisque Napoléon « donna une impératrice aux Antilles ».

Aimé Césaire dénonçait au colloque, « le rôle aliénant de la fausse culture distribuée aux Antillais, qui fait du prisonnier son propre geôlier, en lui apprenant à intérioriser ses propres chaînes ».

Si le passé est déformé l'actualité n'est pas mieux traitée. Comment redonner à chaque événement sa juste proportion quand on a comme unique

quotidien le journal gouvernemental « France-Antilles » ? Sur les 8 colonnes de sa première page s'étalent le macabre et l'incongru, la femme coupée en morceaux et le conducteur anthropophage : reléguées aux places discrètes, les nouvelles qui concernent des millions d'hommes de par le monde. Ainsi, chaque jour, les Antillais sont à la fois refermés sur leurs îles et frustrés de leur identité.

Les hommes

Foule multiple dans les rues, sur les plages, issue de tant de rencontres et de heurts, d'aventures et de bouleversements, du mépris et de la tendresse. Des Indiens caraïbes, massacrés par les conquistadors, surgit ça et là un souvenir fugace : visage plus doré, plus ridé, osseux, nez busqué, pommettes saillantes. D'abord carrefour de la flibusté, les Antilles devenues terre de colonisation, c'est l'esclavage : bientôt, les « engagés », normands, esclaves blancs, font place aux Africains, esclaves noirs, que la traite déverse en abondance. Il en faut toujours plus pour répondre aux exigences de l'exploitation sucrière. Un peuple nouveau se forme ; des mulâtres naissent ; en dépit des interdictions légales, les mélanges se multiplient, donnant une gamme infinie de teintes et de types. L'esclavage aboli, d'autres Africains sont appelés à remplacer la main-d'œuvre servile, ainsi que des Indiens d'Asie, qui connaissent jusqu'en 1920 un statut particulier, dont on découvre aujourd'hui fréquemment les profils fins et les cheveux lisses. Chinois, Syriens, Libanais, Sud-Américains, nouveaux émigrés de l'Europe, et des îles voisines, contribuent eux aussi, au long des siècles à cet extraordinaire brassage de races, de religions, de langues, où le créole a pris racine, et qui devrait, dans d'autres circonstances, épargner à une telle société le racisme.

Mais la société antillaise se divise en deux groupes inégaux, inconciliables ; la coupure sociale se superpose à la distinction raciale : il y a les Békés, blancs, riches, dominateurs — et les autres, tous les autres, quelles que soient parmi eux les nuances ethniques et les degrés d'assimilation.

Une évolution s'est certes ébauchée dans la dernière période : disparition à peu près totale des discriminations flagrantes et du racisme agressif ; scolarité commune des jeunes, bien que l'importance des écoles privées continue à favoriser une ségrégation financière ; pénétration des noirs aisés dans des quartiers réservés jusqu'alors aux blancs ;

présence de cadres et surtout d'enseignants métropolitains qui logent souvent dans les mêmes cités que les fonctionnaires noirs. Cependant les relations interraciales ne dépassent pas certaines limites subtiles, et les stéréotypes anciens encombrant encore bien des esprits. On lit beaucoup « Minute » et « Rivarol » aux Antilles.

Les seuls mariages « mixtes » sont ceux d'étudiants ayant connu leur femme en France ; il ne s'en produit guère aux Antilles mêmes, où les rapports sexuels entre blancs et noirs sont à coup sûr moins répandus qu'au temps de l'esclavage.

Ces dernières années, au cours d'éruptions de violence, tant à la Guadeloupe qu'à la Martinique, il est arrivé que, par un explicable mais inquiétant retour des choses, des attitudes racistes s'expriment parmi les manifestants antillais. Des propos, des slogans se font jour, qui pourraient détourner vers des voies dangereuses les mouvements de protestation et de colère qu'engendrent les injustices. Les hommes de gauche les plus conscients les dénoncent avec une fermeté systématique, soulignant que les problèmes se posent fondamentalement en termes d'opposition de classes et non de conflit racial.

Dans un appel à la population de Pointe-à-Pitre, à l'occasion du Nouvel An 1970, le Dr Henri Bangou, maire (communiste) de cette ville, dressait le bilan positif de l'action municipale. En conclusion, il affirmait : « ... C'est la preuve que la base d'union des Guadeloupéens n'est pas la couleur de l'épiderme, mais leur attachement à la Guadeloupe, à sa population, et que la lutte contre le racisme ne comporte pas un racisme à rebours anti-blancs, anti-écrit ou anti-cela. Et quelle en est la meilleure illustration que notre équipe municipale où l'on compte des noirs de toutes teintes, des métis, des blancs, des hommes et des femmes d'origine guadeloupéenne, métropolitaine, libanaise, des intellectuels, des ouvriers manuels, des fonctionnaires, des représentants de professions libérales !... ».

On ne peut que se féliciter d'un tel langage, qui reflète une action quotidienne.

Demain

Tant de problèmes individuels, répétés des centaines de milliers de fois, font naître un problème collectif. Ce n'est pas seulement dans les milieux les plus politisés que les conversations le révèlent : la « question antillaise » se pose ; elle est posée.



Un bain d'exotisme vécu...

Selendre

→ Surpopulation, disent les pouvoirs publics. Les remèdes avancés par le gouvernement se résument à ce qu'on appelle là-bas une trilogie : régulation des naissances, émigration, tourisme.

Dans les communes de Martinique et de Guadeloupe, le Planning familial, peu favorisé en métropole a pignon sur rue. Parviendra-t-on, à force de publicité et de subventions, à briser des traditions séculaires, à infléchir les données sociologiques qui conditionnent la natalité, à vaincre les réticences de l'Eglise, très influente aux Antilles ?

De l'émigration, le colloque de Fort-de-France a démontré les dangers et l'inefficacité. Tout en vidant les D.O.M. de leurs forces vives, elle ne peut absorber la totalité des sans-travail, dont le nombre croît au rythme des excédents démographiques.

Quant au tourisme, plutôt que d'emplois et de devises, il est, jusqu'à présent, source de désillusions. On a choisi le tourisme de luxe, et dirigé la publicité vers les Etats-Unis et le Canada. Mais la construction de grands hôtels, même si elle permet à certains Békés des investissements profitables, ne peut qu'offrir des débouchés limités.

Les effets de la trilogie officielle, il faut bien l'admettre, ne sont guère de nature à améliorer sensiblement la situation aux Antilles. Et, de plus en plus, les Antillais découvrent dans les structures mêmes de la société actuelle les causes des difficultés et des anomalies dont ils souffrent.

Il faut le voir pour le croire : dans ces îles où tout pousse, où les agrumes, par exemple, sont excellents, si vous commandez un jus de pamplemousse, vous lirez sur l'étiquette qu'il vient du Maroc, et qu'il a été mis en boîte à Ivry (Val-de-Marne).

On importe en Guadeloupe et en Martinique, chaque année, 3 000 tonnes de lait frais, 250 tonnes d'œufs, 34 millions de francs de viande. L'élevage demeure stagnant.

Dans ces îles entourées de mers poissonneuses, on importe de la morue séchée et du hareng-saur. L'équipement des pêcheurs est rudimentaire : une barque où l'on a fixé un moteur de hors-bord. Mais des armateurs japonais s'établissent dans les parages avec des moyens ultra-modernes. On achète du poisson frais dans les îles britanniques voisines.

On a abandonné les salines, particulièrement productives, et on importe le sel. Les cultures vivrières périssent, mais on fait venir des pommes de terre, des tomates, des courgettes, des pommes, du raisin. Le riz arrive de Surinam, les lentilles du Chili, mais après avoir fait le détour par la France. Des cultures autrefois sources d'exportations : café, tabac, coton, sont abandonnées.

Concernant la main-d'œuvre, d'autres paradoxes éclatent : alors que règne le sous-emploi, qu'on organise l'émigration des jeunes Antillais vers la France, on embauche des coupeurs de canne des îles anglaises ; la seule entreprise de pêche moderne utilise des marins vénézuéliens ; ignorant qu'il existe en Martinique des tailleurs de pierre, un entrepreneur en a recruté au Canada, qu'il payait six fois plus cher. Et surtout, on évite de former aux Antilles des techniciens, cadres et autres personnels qualifiés, alors qu'on en fait venir à grands frais (voyage et déménagement payé, indemnisation, primes) de métropole.

Explication raciste : « Ces gens-là manquent d'initiative ». En fait, toute tentative de culture ou de production nou-

velle se heurte au barrage de ceux qui contrôlent à la fois la terre, l'import-export, les circuits commerciaux ainsi que les moyens d'accroître la rentabilité de leurs entreprises, et de faire échouer tout concurrent dangereux.

Faute de mettre en cause le système lui-même, on ne peut qu'avoir le sentiment de se trouver en présence d'un infernal cercle vicieux : « On n'y peut rien. Ces petites îles ne sont pas viables. » Les pouvoirs publics redoutent tout changement fondamental. « Je maintiendrai » pourrait être leur devise. Rien n'est épargné pour l'appliquer.

Les partisans de l'autonomie soulignent l'anachronisme d'un système où les décisions sont prises à 7 000 km ; ils évaluent les résultats heureux qu'entraîneraient une véritable réforme agraire, la diversification des cultures, l'amélioration des techniques, le développement de toutes les ressources locales, la création de petites industries ; ils précisent que l'autonomie, tout en assurant une liberté indispensable aux relations extérieures, pourrait et devrait s'accompagner de relations privilégiées avec la France, tant culturelles qu'économiques. « Les échanges humains entre la Martinique et la France ont besoin d'être dignifiés », déclarait M. Georges Mauvois, intervenant au colloque au nom du P.C.M. « Nous avons faim de respect et de dignité, comme tous nos frères du Tiers-Monde », affirmait l'abbé Permal. Et un autre orateur, M^e Darsières (P.P.M.) s'écria : « L'heure du Martiniquais a sonné ».

Dans le monde caraïbe en proie aux cyclones, souffle aussi le « vent de l'histoire ».

A. et F.L.



UN masque sculpté dans un os de seiche, une figure faite de clous, d'une fronde, de grilles de moulinettes sur un bois flotté, une tapisserie en boutons, passementeries et plumes, une sculpture en rouleaux de papier hygiénique, des tissus, des affiches, des bijoux, des dizaines de créations librement réalisées à partir de diverses techniques et avec les moyens les plus variés : cet ensemble merveilleux de fraîcheur et d'invention, forme l'exposition actuellement présentée au musée de l'Homme (1) : « L'Art africain vu par les jeunes ».

Résultat d'une expérience pédagogique entreprise depuis janvier 1968 par le musée des Enfants de Marseille, cette exposition est exemplaire à plus d'un titre. Elle s'inscrit dans une action destinée à rendre le musée plus accessible aux jeunes de cinq à vingt ans, d'instituer en quelque sorte l'éducation à la curiosité artistique, grâce au musée.

Prenant prétexte de l'exposition « Les Arts africains » qui devait se tenir au musée Cantini de mars à août 1970, quatre mois à l'avance, les animateurs du musée prenaient contact, par l'intermédiaire du Centre régional de documentation pédagogique, avec une cinquantaine de professeurs d'éducation artistique d'établissements scolaires différents (primaire, secondaire, technique, professionnel, spécialisé).

Avec l'aide d'une documentation (photos, livres, diapositives), il s'agissait de faire réaliser aux élèves, des travaux sur le thème de l'Art africain, travaux qui seraient accueillis au musée en même temps que l'exposition elle-même.

Ainsi, alors que les élèves sous l'impulsion de leurs professeurs accédaient à la connaissance d'un art et d'une civilisation inconnus pour eux, la preuve était

L'Art l'Ecole et l'Afrique

Une expérience pédagogique
a permis
à des centaines de jeunes
de se familiariser
avec un art inconnu

faite que le musée et l'école pouvaient coopérer.

Et ce fut le succès. Plusieurs centaines de travaux parvinrent aux organisateurs qui en sélectionnèrent deux cents pour le musée de l'Homme où les accueillit Jacqueline Delange, chargée du département d'Afrique Noire.

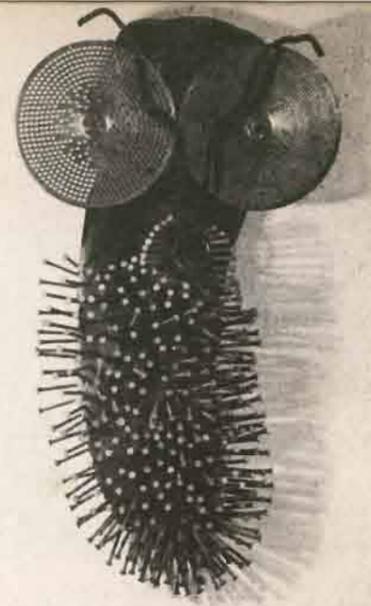
Les œuvres présentées sont remarquables par la richesse et la variété des matériaux utilisés : bois, liège, carton, gravier, textiles, boutons, céramiques, os, plumes, coquillages, galets, plomb, etc. ; par la diversité des techniques qui font parfois appel aux traditions africaines : peinture, collage, terre cuite, sculpture, gravure, pliages peints inspirés du batik, etc. ; et par la recherche des formes d'expression : masques, personnages, animaux, affiches, bijoux.

Pour éviter tout esprit de compétition, les travaux restent anonymes : n'y figurent que l'âge du jeune artiste et le type d'enseignement qu'il reçoit.

Une pédagogie active et vivante

Si parfois, l'Afrique n'est qu'un prétexte qui permet à l'enfant de laisser libre cours à son imagination fortement influencée par les tendances actuelles de la mode et de la décoration — tel panneau peint sera beaucoup plus près de l'art maya que de l'art africain — dans l'ensemble, les travaux retenus ne sont jamais des copies, mais l'aboutissement plastique ou graphique d'une démarche intellectuelle : la compréhension d'un art inconnu et du processus de création.

Ce qui du point de vue pédagogique est très intéressant. L'expérience ayant été divisée en deux phases : travail d'après documents, puis reprise du thème après visite de l'exposition africaine, on a consta-



D.R.

té que les enfants qui avaient déjà étudié le thème, entraînent, lors de la visite, de plain-pied dans une esthétique qui leur était inconnue quatre mois plus tôt.

« Nous devons dans l'avenir, déclare M. Seguin, inspecteur de l'Enseignement technique pour les disciplines artistiques, tenir compte de cette constatation : une visite de musée est d'autant plus fructueuse qu'elle a été précédée d'une bonne information des élèves et surtout par des réalisations concrètes. »

D'autres enseignements doivent être tirés de cette expérience.

En premier lieu, la nécessité de rendre aux musées leur fonction pédagogique.

« Ce qui n'est pas toujours le cas pour nous, déplore un chercheur attaché au musée de l'Homme. Nous restons trop statiques. Nous n'avons eu de contacts ni avec les enseignants, ni avec les enfants qui ont participé à l'expérience. Nous ne connaissons pas vraiment les impressions des visiteurs. Très positive par contre a été la collaboration entre le musée et des éléments extérieurs : des étudiants de l'atelier de scénographie des Beaux-Arts ont aidé à l'accrochage, ce qui constituait pour eux un excellent travail collectif d'application. »

Laissons le soin de conclure à M^{lle} Le Giraudy, conservateur au musée Cantini de Marseille, chargée du service éducatif :

« Cette documentation sur l'expression artistique des jeunes nous aide à mieux comprendre — et à mieux leur faire comprendre — comment la beauté d'une œuvre peut relier, dans le musée, des enfants d'aujourd'hui aux hommes d'un autre temps. » Et amener, dans la vie, les jeunes, à une meilleure connaissance, à une meilleure compréhension des autres hommes.

Marguerite KAGAN.

(1) Place du Trocadéro à Paris. Jusqu'à fin septembre.



D.R.



Marc Vaux (Ginette - 1958).

LES deux expositions de sculptures de César, l'une au Centre National d'Art Contemporain (C.N.A.C.), l'autre à la galerie Creuzevault (1), ont été parmi les événements marquants de la saison artistique qui vient de s'écouler. A cette occasion, l'artiste a bien voulu, au cours d'une interview, définir pour nous sa démarche créatrice.

Les « parents » de César

Surprenant, audacieux, César n'en est pas moins un sculpteur classique, tant par sa formation, que par la conception de son art. Son attitude devant la vie est faite d'une grande curiosité, d'une grande ouverture d'esprit ; il semble se plier au hasard des circonstances, mais partout son génie créateur trouve à s'exprimer : « Je choisis, je décide tout ».

« La première fois que j'ai pris conscience de la sculpture moderne, c'est en voyant les sculptures de Giacometti. J'habitais au-dessus de chez lui et en voyant ces statuettes filiformes dans la cour, je me demandais ce que cela pouvait bien être. Je connaissais un peu Picasso... »

Duchamp-Villon et Picasso, César reconnaît volontiers dans ces deux artistes

ses « parents ». A travers le premier il y eut une prise de conscience de l'âge industriel, de l'âge de la machine ; le second, avoue-t-il, le marqua profondément, beaucoup plus que l'enseignement des Beaux-Arts dont il ne tira que quelques techniques.

On pourrait dire de César ce qu'André Breton écrivit justement à propos de Picasso : « Il est comme tous les grands inventeurs, l'objet d'une sollicitation continue ; il lui est totalement impossible et, sans doute inutile de se prévoir. Une aimantation élective... décide seule, par le truchement de la substance qui se trouve littéralement sous sa main, de la venue d'un corps ou d'une tête ».

Le monde de la ferraille

« Le moyen de réaliser les choses dont je rêvais, rapporte César, je pressentais le trouver dans le fer. Mes premières statues étaient en fil de fer ; on peut en trouver partout, à l'état de déchet et presque pour rien... Des amis qui ont une petite usine m'ont hébergé alors que je n'avais pas d'atelier. A partir du moment où j'ai travaillé dans cette usine, ma sculpture s'est développée en fonction des possibilités offertes par les matériaux et les instruments. J'utilisais le déchet et l'usine, la technique de l'usine, avec bien sûr au départ un support académique à cause de ma formation. Le monde de la ferraille était devenu le mien (« Le Poisson », musée d'Art moderne, Paris ; « Ginette »...). Mon outil était alors la soudure à l'arc ; c'est une baguette qui permet de souder d'une manière instantanée. D'avoir cette baguette, d'un seul coup j'étais devenu une sorte de magicien : du courant, beaucoup de courant, moins de courant, plus de courant, arrêter le courant... cela me permettait d'avoir un outil avec lequel je pouvais me battre avec le déchet. Après cela « Les Compressions »

Les rencontres de César « Je choisis, je décide tout »

(1960) sont du même ordre, mais il est certain que le geste limite reste un bloc, et l'outil n'est plus une baguette, mais une presse. »

Vers 1963, l'artiste reconnaît avoir traversé une crise, où, lassé du monde de la ferraille, il fut heureux qu'on lui proposât un thème nouveau, le thème de la Main. « En faisant le Pouce, je découvris la mousse ».

Seconde grande découverte de sa carrière.

Les expansions

Mais le matériau était fragile, difficile à protéger ou à consolider, d'où l'idée de ces formes éphémères créées devant le public, qui fut alors invité à une sorte de happening. « La mousse synthétique existait depuis longtemps, mais on n'en avait jamais fait un matériau libre ; j'en ai tiré un langage artistique à travers une technique, celle de la coulée, l'acte de verser ; je décide d'un geste, d'une forme qui me plaît, et je recommence jusqu'à ce que je l'obtienne ». C'est ainsi que sont nées les « Expansions » polychromes qui ont fait l'objet des deux dernières expositions.

Quel matériau ou quelle technique seront les siens demain ? « Pour le moment je suis en pleine « Expansion » (!) ; si dans le parcours de mon travail à venir, je rencontre d'autres possibilités, je les exploiterai bien sûr... quel que soit le matériau, quels que soient les outils, c'est pour moi la même chose, je suis le moteur qui fait fonctionner ces outils... Les idées dans l'Art ? moi je ne suis pas une grosse tête, il faut que je travaille... que je fasse les choses de mes mains. »

Propos recueillis par Solange DREYFUS

(1) 9, avenue Matignon, Paris (8^e).

Lettre à un ami arabe

Une lutte fratricide et sacrilège... Une série cruelle de malentendus imbéciles...

C E qui rend le livre d'André Chouraqui (1), cet Israélien libéral, si émouvant, c'est qu'il ne s'agit nullement d'une lettre écrite, par une fiction littéraire, à un ami arabe supposé, mais bien d'un appel adressé à un effectif compagnon de jeunesse, auquel l'auteur rappelle la camaraderie fraternelle des années d'enfance, les rêves caressés en commun « d'une réconciliation ultime de tous les êtres humains, du triomphe des valeurs d'unité, de fraternité, d'amour et de justice » ; au surplus, note-t-il, « dans aucun autre pays, sans doute, la cohabitation entre juifs, chrétiens et musulmans n'avait été plus étroite qu'à l'époque de notre enfance à Jérusalem ».

Un peu plus tard, les deux amis se retrouvent en France, à Paris, où ils poursuivent des études universitaires. Et c'est là, dans les années qui précèdent la seconde guerre mondiale, qu'ils découvrent vraiment l'imbécillité raciste, dont ils souffrent l'un et l'autre ; car « même dans cette capitale où les grands idéaux révolutionnaires avaient été proclamés, où les vertus chrétiennes avaient connu leur plus hautes incarnations, nous entendions presque chaque jour injurier « les juifs », comme nous découvrimes le racisme anti-arabe : les Nord-Africains étaient appelés des « ratons », des « bicots », de même que les noirs étaient des « macaques » et nous des « youpins ». « Un jour, nous rapporte entre autres souvenirs André Chouraqui, « sur les bancs de la Faculté, Condopoulos se flattait en ma présence de détecter les juifs à l'odeur ; tu me vis pâler ; mais c'est moi qui t'empêchai de te battre ».

Une même inspiration

Plus tard encore, lorsqu'ils combattent dans deux camps opposés, Chouraqui n'hésite pas à affirmer que c'est une même inspiration, que ce sont « les mêmes causes qui te transformèrent en révolutionnaire arabe et qui firent de moi un soldat d'Israël ».

Notons dès maintenant que cette inspiration est essentiellement, pour l'un et pour

l'autre, religieuse. C'est sur le terrain de la religion avant tout que Chouraqui cherche à retrouver avec son camarade d'enfance et de jeunesse une langue commune : « Le Judaïsme, le Christianisme, l'Islam professent la foi en un même Dieu, ont des sources spirituelles communes, des aspirations identiques, les mêmes Ecritures, un vocabulaire semblable » ; et ainsi « notre amitié de jeunesse à Jérusalem symbolisait une cohabitation, une coexistence aux sources mêmes de notre histoire ancestrale ».

Dans cette perspective, le conflit israëlo-arabe ne peut apparaître que comme une lutte fratricide et sacrilège ; il n'a pu se développer que par « une série cruelle de malentendus imbéciles » ; il ne sert que les impérialismes étrangers, Israéliens et Arabes n'y font figure que de « pions sur un échiquier ».

Un conflit nullement insoluble

Chouraqui est convaincu que ce conflit, avec de la bonne volonté de part et d'autre, n'est nullement insoluble. Il prend personnellement ses distances par rapport au sionisme, dont il n'hésite pas à écrire que c'est « un mouvement mort, que rien ne pourra ressusciter sur ses bases anciennes » ; aussi bien, il aurait « atteint tous ses buts en donnant naissance à l'Etat d'Israël ». Il dénonce, devant ses compatriotes, « la tentation du triomphalisme » ; il se sépare résolument de ceux d'entre eux qui « se réfugient derrière leur victoire pour rêver une solution qui délivrerait à jamais Israël de ses ennemis : garder tous les territoires conquis, se situer en position de force jusqu'à l'effondrement total de la résistance arabe et sa reddi-

GANTS - TÉTINES

“OLLA”

Chez votre pharmacien



D.R.

« ... à l'époque de notre enfance à Jérusalem... »

tion ». Il se persuade qu'il a pour lui « les vœux de l'immense majorité des Israéliens qui veulent sincèrement une paix équitable qui sauvegarde les droits et la dignité des musulmans du pays ». « Nous n'avons, écrit-il, pas d'autre choix, ni l'un ni l'autre, que de vivre l'un avec l'autre, l'un pour l'autre, et édifier l'avenir de paix qui puisse exhausser et continuer les gloires du passé des Arabes et des juifs ». Il entreprend même, dans une des dernières pages du livre (p. 259), de préciser le statut politique et juridique de cette future coexistence, non seulement pacifique, mais fraternelle.

Le mérite de l'auteur

Et certes on peut se demander si sa formule de coexistence, dans les détails de laquelle nous ne pouvons entrer ici, n'est pas, dans l'état actuel des choses, quelque peu irréaliste et chimérique : elle ne serait sans doute valable que si les sentiments de générosité, d'humanité et d'amour qui inspirent le livre de Chouraqui étaient ce qui règle les affaires de ce monde ; nous en sommes loin, hélas.

Par ailleurs, des esprits chagrins ne manqueront pas de lui reprocher ses fonctions actuelles de maire adjoint de Jérusalem et estimeront qu'en raison de ces fonctions, et quelles que puissent être ses positions personnelles, il a partie trop liée avec la politique actuelle des dirigeants israéliens pour que son appel ait des chances sérieuses d'être entendu du partenaire arabe auquel il s'adresse.

Du moins ne lui contestera-t-on pas le mérite de rappeler à celui-ci, tout au long de son livre, que « nos deux races, l'arabe et la juive, sont bien des sœurs jumelles » ; de travailler ainsi à éliminer au moins, du conflit qui oppose aujourd'hui Israéliens et Arabes, l'élément racial, le poison raciste qui le rend inexpiable. A ce titre, il mérite d'être lu par tous les antiracistes avec sympathie et respect.

Marc-André BLOCH.

1) Ed. Mame, 1969.

Vente détail - Prix de gros

CONFISERIE
BISCUITERIE - CHOCOLATERIE
ARTICLES BAPTÊMES
MARIAGES - COMMUNIONS
Tout pour l'apéritif

BRÛLERIE SAINT-DENIS
163, rue Saint-Denis - Paris-2^e
Tél. : 231-38-70 - 231-77-81

Daly



Vêtements de Peau

508.13.67

8, Rue de Braque PARIS 3^e
R. C. SEINE 63 B 3441

TAPIS-MOQUETTE
TISSUS

TOUS LES REVÊTEMENTS DE SOL ET
REVÊTEMENTS MURAUX - PAPIERS PEINTS
TOUTES LES GRANDES MARQUES DE PEINTURE
BOIS AU DÉTAIL - QUINCAILLERIE

SELEDECOR

752 36.16

73, rue de la République, SAINT-DENIS (Seine)

Sangène

BAS-SLIP
COMBINÉ

Sangène

ELASTIQUE
INDEMANIABLE
MAILLE LISSE
EXTRA-SOUPLE

Sangène

à partir de
5 FRS

Imprimé en Belgique

Distribution : Sangène - Merci : NS. Bouly, 71, rue de Provence, Paris-9^e -
Tél. : 744-67-59.

lu... vu... entendu

● Jusqu'au 25 septembre à Mâcon, plus de quarante sculptures sont exposées au Musée des Ursulines et dans la ville même.

● Jusqu'au 30 à Saint-Paul-de-Vence, à la Fondation Maeght, est présenté l'art vivant aux Etats-Unis (110 peintures et dessins, 40 sculptures).

● Des œuvres de Goya seront présentées à l'Orangerie des Tuileries à partir du 26.

● Une exposition consacrée à Serge Poliakoff aura lieu au Musée national d'art moderne de Paris à partir du 23.

● Le Prix de l'Union rationaliste (Fondation Darnaud) a été attribué à Raymond Zou-

ckermann pour son livre, « Gagliée, penseur libre ».

● Une Société des amis d'André Spire (12, rue du Gros-Chêne, 92-Chaville) a été constituée récemment. Présidée par Jean Cassou, elle se propose de « faire mieux connaître l'œuvre, la pensée, l'action de cet homme irréductible qui n'a cessé de combattre pour la justice et la liberté ».

● L'Olympia de Paris a établi son programme pour la nouvelle saison. Se produiront notamment : Jacques Martin et Annabel Buffet, Gilbert Bécaud, Jose Feliciano, Manitas de Plata, Julien Clerc, Salvatore Adamo, Charles Azna-

vour, Rika Zarái, Nicoletta, Dionne Warwick, Liza Minelli. Parmi les « possibles », Sammy



Myriam Makeba

Davis Junior, Oum Kalsoum, Leonard Cohen, Myriam Makeba.

● Le dernier Bulletin des études tziganes est spécialement consacré à l'étude du tzigane manouche. Son prix est de 8 F. (Etudes tziganes, 5, rue Las Cases, Paris-7^e. - C.C.P. 2809-24, Paris.)

● Le Festival international de danse de Paris aura lieu au Théâtre des Champs-Élysées du 3 novembre au 5 décembre, avec la participation de troupes japonaise, indienne, hollandaise, polonaise et cubaine.

● Louis Lippens vient de publier un essai, « Face au nationalisme », préfacé par Alfred Kastler, Prix Nobel.

Savoir reconnaître autrui

SAVOIR reconnaître autrui, entretenir une relation authentique avec lui, telle est l'une des idées maîtresses du penseur juif Martin Buber : « Dans l'entretien authentique, on se tourne vers son partenaire et s'adresse à lui en toute vérité (c'est-à-dire qu'on le confirme dans son être)... Une telle confirmation, cela va sans dire, n'a nullement le sens, déjà, d'une approbation ; mais, quelque raison que je puisse avoir de m'opposer à l'autre, j'ai dit oui à sa personne en l'acceptant comme partenaire d'un entretien authentique. » (« La Vie en dialogue », p. 215.) C'est sous le signe de cette pensée qu'Eliane Amado Lévy-Valensi nous propose une réflexion sur une situation où, dans le monde politique d'aujourd'hui, le dialogue semble être impossible : le conflit israélo-arabe. A partir d'analyses aux dimensions multiples (textes traditionnels, discours, articles...), l'auteur élabore l'hypothèse suivante : la difficulté d'accepter dans un face à face celui qui est « autre que soi » est enracinée dans le rapport fondamental de l'homme et de la femme ; l'aliénation de la femme dans la société arabe rendant en quelque sorte impossible tout dialogue ultérieur avec l'Autre. Hypothèse parfois séduisante, mais dont on sent vite les limites. Il ne faut pas qu'elle fasse oublier les conditions historiques dans lesquelles ce conflit plonge ses racines. Qui sont ces deux peuples ?

L'un a survécu à travers une dispersion douloureuse qui, de l'Espagne à l'Europe occidentale a vu se perpétuer une tradition où le souvenir et l'espérance sont étroite-

ment mêlés. C'est un aspect de cette tradition que nous livre Zalman Schazar dans « Etoiles du matin ». Ancien président de l'Etat d'Israël, l'auteur fait revivre, dans ces mémoires, la petite communauté juive de Russie où il a passé son enfance. Au delà de

● **Eliane Amado Lévy-Valensi** : « Isaac gardien de son frère ? » (Privat).

● **Zalman Shazar** : « Etoiles du matin » (Albin Michel).

● **Serge Doubrovsky** : « La Dispersion » (Mercure de France).

● **Jean Wolf et Pierre Heim** : « Les très riches heures de la civilisation arabe » (Cujas).

● **Lucien Elia** : « Les ratés de la diaspora » (Flammarion).

toute érudition, nous apprenons ainsi à connaître la richesse d'une activité spirituelle où se côtoient l'héritage talmudique, le hassidisme et le sionisme naissant. Richesse, mais aussi malheur et souffrance dont, à travers une expression radicalement

différente, le roman de Serge Doubrovsky, « La Dispersion », nous fait toucher toute l'horreur. Le départ de la femme aimée fait vaciller le monde, et, à travers ce vacillement, s'engouffrent le scandale et l'absurdité du racisme et de la déportation qui, eux aussi, ont fait vaciller le monde dans l'absurde : « Mort à tout ce qui est faux sale laid répugnant négroïde métissé juif c'est le dernier recours des hommes blancs... oui répétons-le, M.O.R.T. AU JUIF » (p. 181).

Il serait aisé de dresser le triste bilan du racisme, des souffrances dont les peuples arabes ont été victimes, à des titres très divers. L'ouvrage de Jean Wolf et Pierre Heim « Les très riches heures de la civilisation arabe », a le mérite de montrer que cette lutte pour la reconnaissance qu'ont dû mener les Arabes pouvait s'appuyer sur un héritage prestigieux dont les auteurs analysent les multiples aspects, au moment où la civilisation arabe est à son apogée (700-1200).

Nous ne connaissons que trop bien la difficulté d'une confrontation qui n'est encore qu'un conflit, mais Lucien Elia nous en fait découvrir une nouvelle dimension à travers l'histoire de cette famille juive en pays arabe, « Les ratés de la Diaspora ». Témoignage qui, joint aux précédents, contribue à nous faire mieux comprendre cette situation douloureuse, menaçante et exaltante pour tous ceux qui acceptent comme valeur fondamentale, la reconnaissance d'Autrui.

Jean-François DETREE.

Les engrenages de la haine

**« On n'achète pas le silence »
Un travail d'explication
pour les Américains
et pour les autres**

WILLIAM WYLER est un des plus anciens réalisateurs d'Hollywood, puisqu'il a commencé son œuvre il y a plus d'un demi-siècle et qu'il continue de produire ; il est même capable de renouvellement, sinon dans son style, du moins dans son inspiration, puisqu'un certain nombre de ses films du passé étaient plus ou moins conformistes et que le dernier, « On n'achète pas le silence », va nettement à l'encontre des préjugés racistes.

Ainsi William Wyler contribue-t-il à ce vaste travail d'éducation de masse que, seuls, le cinéma et bien entendu la télévision se montrent capables d'accomplir sur une plus grande échelle que le livre lui-même et les journaux et magazines.

Des ultras et des snobs n'en ont pas moins mis en cause « On n'achète pas le silence », faisant la fine bouche et taissant tomber un avis prétentieux selon lequel ce film, comme les autres de la même veine, n'irait pas jusqu'au fond du problème, ne serait pas porteur, ouvertement, d'un message révolutionnaire, etc.

Cette critique n'est pas fondée : quand un instituteur fait son travail à l'école communale, on ne lui demande pas d'exposer la théorie des quanta, pas même d'expliquer à ses élèves les discussions de Lénine avec l'école de Mach dans « Matérialisme et empirio-criticisme ».

Une reconstitution clinique

Autant il me paraît négatif de montrer, sous prétexte de vérité, par exemple la misère, comme l'a fait, entre autres, Louis Malle dans « Calcutta », autant il est nécessaire et efficace de démonter, aux yeux du grand public, certains mécanismes de puissance et de pression de certains pouvoirs, dans certaines circonstances, dans un certain type de société. C'est ce que l'on trouve dans « Main basse sur la ville », et dans « M.A.S.H. », à un autre degré, pour ne prendre que deux exemples fort différents.

Dans « On n'achète pas le silence », on se trouve devant une sorte de reconstitution clinique des engrenages du racisme

ordinaire, conduisant à une tragédie majeure, dans une petite ville du sud des Etats-Unis, et il convient d'ailleurs de préciser que les faits rapportés, d'après un récit de l'écrivain américain Jesse Hill Ford, sont authentiques. Un notable noir, extrêmement riche, est propriétaire d'une entreprise de pompes funèbres d'un certain standing, comme il en existe aux Etats-Unis, et dont la raison d'être est d'exploiter la naïveté de la clientèle noire et blanche ; dans le cas qui nous occupe, il s'agit de la clientèle noire exclusivement ; l'opération consiste à conduire des centaines de milliers d'Américains, et il en est largement de même à travers le monde, à dépenser des sommes énormes pour des cercueils capitonnés, avec ferrures spéciales, des embaumements, des monuments funéraires, de la musique d'église, etc.

Un Don Juan de bas étage

Ce businessman noir, plutôt intelligent, est l'époux d'une jeune noire fort belle, et plus jeune que lui ; elle le trompe — ce qui serait relativement banal — mais, et c'est là que se noue le drame puisque nous sommes aux Etats-Unis, et de plus dans le sud, son amant est non seulement un blanc, mais encore un policier en uniforme, Don Juan de bas étage, vulgaire et veule, auquel elle n'est même pas attachée, et qui ne constitue pour elle — car c'est vraiment une garce — qu'un instrument de plaisir, et plus encore un moyen de chantage sur son mari, dont elle veut obtenir le divorce, mais en combinant la situation de façon telle qu'elle en tirera une pension alimentaire, en même temps (car elle est enceinte) qu'elle aura un enfant métis, ce qui lui permettra de faire chanter aussi le policier blanc !

Son mari veut le divorce et s'adresse au plus important avocat de la ville ; c'est sur cette image que débute le film avec, comme en aparté, pour que le dispositif soit complètement en place, deux thèmes qui vont se croiser avec le premier : l'avocat en question est célibataire, parce qu'il a aimé une jeune fille noire quand il était

étudiant ; il aurait voulu l'épouser, mais non seulement il n'a pas eu le courage de le faire, mais sa famille l'a obligé à rompre ses fiançailles avec la jeune fille blanche d'usage social courant qui était sa fiancée...

Or, au moment où le noir le rencontre pour lui demander d'intervenir dans son divorce, l'avocat est tout heureux de recevoir son jeune neveu, avocat stagiaire, qu'il intègre à son bureau juridique, et auquel il compte réserver sa succession, car il aime ce garçon comme un fils ; mais on comprend très vite que ce jeune Américain « moderne » est antiraciste et épris de justice.

L'autre thème est le suivant : un noir revient au pays, après une longue disparition, pour y accomplir une terrible vengeance : quand il était adolescent, il a été un jour, pour une peccadille, battu féroce par un policier de la ville, qui est, justement, le collègue du Don Juan sus-indiqué.

Le drame va se dérouler implacablement, non pas du tout par une fatalité du destin, mais par le jeu des lois concrètes, quoique hypocritement camouflées, de la société américaine d'hier et d'aujourd'hui : l'avocat, au lieu de servir les intérêts de son

**Faites
abonner
vos amis
à
droit &
liberté**



Une scène du 66^e film de William Wyler.

client noir, va reculer devant le scandale d'un noir obtenant gain de cause en justice contre un blanc, policier par-dessus le marché : ce n'est pas possible, cela ne sera pas, et, plutôt que d'affronter le problème devant le tribunal, le mieux est d'intervenir pour étouffer l'affaire. Il faut donc dissuader le noir de demander le divorce ; il refuse énergiquement. Alors l'avocat va conseiller au policier, pourtant son adversaire, d'arranger les choses... Nous sommes alors au cœur violent du conflit : le noir refuse de se laisser convaincre ; sa gourgandine de femme s'obstine dans son petit plan machiavélique, malgré la râclée que lui inflige son flic d'amant, pour lui faire « entendre raison ».

Le policier blanc n'aura donc qu'une ressource, découlant de l'esprit de conséquence du monde dans lequel il vit : il va tuer le noir.

Au nom de la loi non écrite

Il aura des remords, mais c'est l'avocat et le maire de la ville, qui au nom de la loi non écrite, mais qui cimente toute la société américaine, surtout au sud, vont intervenir, avec les moyens les plus écœurants, pour faire comprendre à cet imbécile de policier que ses remords sont ridicules, qu'il n'est pas question qu'un policier ait des histoires pour le meurtre d'un noir, qu'il n'a qu'à suivre les conseils que les gens « convenables » lui donnent et que tout se passera bien...

Les choses vont se passer, en effet, de cette façon tout à fait habituelle et tellement répandue aux Etats-Unis. Mais un drame en entraîne un autre : tous les noirs ne réagissent pas avec résignation devant la monstrueuse injustice de la Justice ; le jeune noir du début va suppléer à la carence de la loi et faire une autre justice, qui est le dernier et le plus élémentaire recours des opprimés quand ils se mettent en colère : froidement, il ira trouver le policier qui l'a frappé quinze ans plus tôt, alors qu'il est dans sa ferme — car c'est son jour de congé — en train de trôner sur une magnifique faucheuse du dernier modèle ; le

jeune noir, les yeux dans les yeux, revolver au poing, poussera tranquillement ce criminel impuni dans les griffes d'un châtiement effroyable : il le fait broyer par sa propre machine et, contrairement à tant d'autres films, le jeune noir reprend le train, libre le visage durci, mais serein : ce n'est pas lui qui a commencé ; et puisqu'il y a une justice blanche qui est défaillante...

Un travail d'explication

On le voit, beaucoup de problèmes sont posés, et bien posés ; des explications surgissent des conflits de la vie quotidienne, et la scène centrale de tout le film met à nu, avec un cruel réalisme, les moyens ignobles devant lesquels ne reculent que bien rarement les honorables citoyens blancs pour tourner la loi et violer la justice quand il s'agit de sauvegarder le système de leur suprématie.

Est-ce une banalité de rappeler l'adage bien connu : « Qui sème le vent récolte la tempête » ? Les Etats-Unis sont déjà dans la zone des tempêtes ; on peut dire que ça va aller très mal dans ce pays, qui est à la fois celui d'Abraham Lincoln et des Rosenberg, et celui de Goldwater et du Ku Klux Klan. De même que, pour le colonialisme européen et japonais, l'heure des comptes a sonné dans les années qui ont suivi la défaite des puissances fascistes, de même les Etats-Unis vont tout droit à une sorte de guerre civile, aux formes variées et imprévisibles dans le détail, si, très rapidement, les vingt-trois millions de noirs des U.S.A. n'obtiennent pas l'égalité des droits et la justice sociale.

On voit que ce 66^e film de William Wyler participe avec intelligence et efficacité, aussi bien pour les blancs et les noirs des Etats-Unis que pour l'opinion publique mondiale, au travail d'explication et d'éveil des consciences dont les leçons ne valent pas seulement pour les Américains, mais pour tout pays où se manifeste telle ou telle forme de racisme, y compris le nôtre.

Roger MARIA.

AUX ÉDITIONS SOCIALES

Dans la collection

« NOTRE TEMPS »

● Les Intellectuels et les luttes de classes d'Antoine Casanova, Joë Metzger et Claude Prévost



Intellectuels et luttes de classes... Les questions se posent maintenant en termes nouveaux, compte tenu des mutations que connaît la période historique en cours.
L'ouvrage : 7,10 F.

- Syndicats et luttes de classes d'Henri Krasucki (3,10 F)
- Anarchistes d'hier et d'aujourd'hui de Jacques Duclos (3,15 F)
- Mai des prolétaires de Laurent Salini (5,00 F)
- Les Etudiants et le gauchisme de Claude Prévost (5,20 F)
- Ho Chi Minh notre camarade Souvenirs de militants français rassemblés par Léo Figuères et Charles Fourniau

Bon D.L. pour recevoir notre catalogue à retourner aux :
ÉDITIONS SOCIALES,
168, rue du Temple, Paris-III^e.

Nom
Profession.....
Adresse
Ville, dépt.....



le cinéma

La Bataille de la Neretva

C'est la guerre populaire type, guerre où l'on voit côte à côte militaires, paysans et ouvriers, hommes et femmes lutter pour la même cause, où chaque combattant est un militant convaincu du même but à atteindre : l'éviction hors du sol national de l'ennemi nazi.

Court mais décisif épisode de cette guerre de libération, la Bataille de la Neretva, c'est l'expression de la volonté populaire, dont la puissance dépasse celle de quelque armée que ce soit. Ce film fait connaître au grand public, la lutte du peuple yougoslave contre l'hitlérisme, et le rôle important qu'il a joué dans la libération de l'Europe, mettant en échec, tant militairement que moralement, la très forte armée allemande et ses alliés.

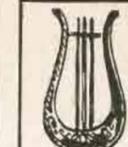
Dans un style « superproduction à l'américaine » — le réalisateur Veljko Bulajic semble avoir disposé de moyens colossaux — sont dépeintes les dures souffrances de tout un peuple, en butte à la famine, aux épidémies, au froid, aux exécutions sommaires, aux pendaisons, aux tortures, mais riche d'espoir et de convictions.

Des artistes célèbres se partagent la vedette : Yul Brynner, très sobre dans le rôle de l'artificier, Serge Bondartchouk, Hardy Krüger, Orson Welles, Curd Jürgens qui incarne, à son habitude, un officier allemand — mais là c'est le nazi type, cruel et sans pitié —, enfin Silva Koscina, ravissante militante qui meurt vaillamment au combat, avec toute sa famille.

Un mot encore pour signaler cet officier italien passé à la résistance yougoslave par horreur du fascisme et qui laisse sa vie pour une cause qu'il a faite sienne.

Avec ce film, beaucoup de spectateurs comprendront ce que peut évoquer pour un patriote yougoslave, le mot de « Neretva ».

J.A.



la poésie

Renaissance provinciale

Non, le Mois Poétique du Monde ne connaît pas **La Vie sauve**. Son éditeur n'est pas de Paris. Ce n'est que Rougerie de Limoges — un dévouement désintéressé. Pourtant entre les poètes à qui on fait un nom, peu valent Pierre Gabriel. Il m'apparaît, en une Renaissance provinciale qui nous sauve des fatuités, comme ce Du Bellay dont Thierry Maulnier dit : « **Il rayonne de jeunesse jusque dans ses moments funèbres.** »

Le bonheur veille en moi comme une [bête tiède
Nichée au creux du cœur et qui s'y [trouve bien
Elle ne bouge pas on la croirait absente...
Mais si la nuit pourtant l'arrachait au [sommeil

Elle fuirait peut-être à jamais me laissant
Cette blessure ouverte à la place du [cœur
Ce trou d'ombre où la mort ferait vite [son œuvre.

Pierre Gabriel a rassemblé ses plaquettes précédentes en deux livres : **Seule mémoire et L'Amour de toi**.

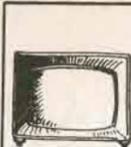
A Decazeville, un jeune poète de notre choix de Noël, Christian da Silva, ose une œuvre singulière. Annexe à une revue de qualité, **Verticales**, dont le dernier numéro rend hommage au Rouergois Jean Digôt, poète sensible et animateur chez Subervie, avec Denys-Paul Bouloc, de ces Feuilles de l'Îlot qui accueillirent les meilleurs jeunes de notre génération ; annexe à **Verticales**, un **mur de poésie** se déplace de ville en ville. Copiés à la main, les poèmes sont illustrés de peintures, dessins, gravures, marqueteries, photographies. Œuvre de plus de 40 artistes, il est un acte gratuit sur toute la ligne. Pour sa venue chez vous, écrivez avenue de Fareyres, Decazeville. Le **Mur** veut conduire à « un jumelage de poésie entre villes, revues, groupements ou sociétés d'expression poétique ».

Dans **Oméga** d'Adolphe Nuchy, la fantaisie est jeu de lumière. On s'émeut qu'une écriture aspire à l'Esprit. Dans **Les Soupirs de l'écho**, Jeannine Guyot-Fortin, comme une main qui passe sur les feuilles paupières, tresse l'image de sa joie. Guénane dans **Résurgences**, dit :

L'attente
demeure
comme une ruche

Premier recueil. Une ouvrière est là. Nous attendons le miel. **Du Quotidien** Jean Chaudier, avec des herbes odorantes, construit un climat interdit où l'homme veut vivre entier. Tous chez Rougerie.

Jean CUSSAT-BLANC



la télévision

Existe-elle encore ?

En cette fin du mois d'août, une question se pose à tout téléspectateur : pourquoi les programmes des deux chaînes ont-ils atteint un niveau record de médiocrité, inégalé depuis que la télévision existe ?

Car on ne s'interroge pas sur le fait lui-même : cette télévision est insignifiante, stupide parfois, de basse qualité le plus souvent. Elle est faite pour l'essentiel de feuilletons achetés peut-être au kilo, de vieux films et d'innombrables rediffusions. En fait nous sommes face à un fantôme de télévision, à une illusion de programmes.

Précisons : au début d'août — du 1^{er} au 7 — on comptait onze longs métrages ou séries américaines pour trois films, deux dramatiques et une pièce de théâtre français ! Ce n'est qu'un exemple parmi beaucoup d'autres. Nous n'avons rien, à priori, contre les émissions d'importation. Mais quand elles magnifient toutes la violence et le revolver, nous disons que c'est intolérable. Seules les rediffusions, les meilleures d'entre-elles tout au moins, donnent à croire que la direction de l'Office est encore là : des émissions comme « L'Idiot », « Fragon » ou même « Art sur Seine » nous rappellent qu'HIER il y avait encore des auteurs et des réalisateurs. Dans le même temps, on a supprimé toute information tant soit peu élaborée et réfléchie : plus de magazine, plus d'enquête substantielle sur la vie du pays et du monde. Pourquoi cette politique délibérée du vide ?

Les vacances semblent être l'alibi numéro un. Il ne tient pas à un simple examen du comportement du public : chacun sait qu'à tout moment de l'été, seule une minorité est en vacances.

Alors ? Ne profite-t-on pas, tout simplement, de la période estivale pour accentuer l'application délibérée d'une politique des programmes qui vise à éliminer du petit écran toute émission susceptible de montrer le monde réel et d'éveiller la réflexion ?

Jean COMTE



les livres

Histoire de l'Afrique du Sud

Que, pour s'expliquer une situation, la connaissance de sa genèse soit indispensable, qui en doutera ? Mais que l'enchaînement des événements en apporte une justification, c'est ce qu'on peut contester.



Entièrement fondé sur des sources et des interprétations sud-africaines blanches, et conçu à la manière de la vulgarisation la plus traditionnelle, le présent ouvrage de Robert Lacour-Gayet (1) est surtout révélateur par ce qu'il tait : il n'utilise pas le rapport de l'Unesco sur l'éducation bantoue et frôle à peine l'étonnant arsenal législatif de l'apartheid ; il est significatif aussi par ce qu'il exprime (parfois cocassement) : s'il faut refuser au régime sud-africain le qualificatif de raciste (cf. p. 431), on ne voit guère quel système le mériterait ! Il est tout de suite situé par l'insistance usuelle chez tous ceux qui prêchent l'indulgence envers l'Afrique du Sud, avec laquelle il définit comme « unique en son genre » la situation des Afrikaners. N'en déplaise à M. Lecour-Gayet, elle n'est qu'une variété particulière de ce rapport d'oppression coloniale dont il y a eu et il y a tant d'autres exemples : l'Afrique du Sud est une colonie sans métropole où une minorité privilégiée exploite méthodiquement les masses indigènes qui lui fournissent une main-d'œuvre indispensable, rétribuée par des salaires de misère ; dans ces conditions, la prospérité économique des oppresseurs n'a rien d'un miracle démontrant leurs mérites !

En dépit de l'obscur malaise que l'auteur laisse transparaitre ici ou là, son livre naïf (cf. p. 427, les raisons qu'il avance pour contester que l'Afrique du Sud soit un Etat policier !) et partial ne pourrait servir qu'à endormir la conscience de lecteurs ingénus. Souhaitons donc qu'apparaisse une traduction française de la récente **Oxford history of South Africa**, ouvrage universitaire et sérieux, car les militants antiracistes doivent désirer que le public non motivé dispose de travaux réellement impartiaux — ce que n'est pas le présent ouvrage.

Elisabeth LABROUSSE

(1) Editions Fayard.



les disques

La voix du Mexique

En couronnant d'un grand prix du disque la collection « Le nouveau chansonnier international » du Chant du monde, l'Académie Charles Cros devait préjuger des nouveaux enregistrements qui, depuis, l'enrichissent chaque mois. Avec Judith Reyes (LDX74421) c'est la chronique de la vie quotidienne mexicaine de notre temps, que déroule avec vigueur et passion cette militante à la voix de bronze, dont le mari est en prison, qui fit campagne pour les élections sous maintes brimades, et dont chaque disque est scrupuleusement saisi.

Comme pour Atahualpa Yupanqui, dans la même collection, la présentation rigoureuse des textes originaux et leur traduction simultanée ajoute à l'intérêt d'un tel microsillon.

Chants de révolte et d'espoir, ses « Corridos » parlent le langage de tous les jours, avec des accents de sincérité qui ne trompent point, et, au cœur des grands silences surgis soudain du roulement d'une larme (« ... Les enfants qui travaillent »), une soif inextinguible de liberté fait vibrer longtemps les derniers échos du chant spontané. Je ne vois guère que Colette Magny dans Magny 68 (Chant du monde, Taiki Tkol) pour avoir su se montrer le témoin fidèle d'une situation similaire en France.

Le chemin soudain semble court de Saint-Germain-des-Prés à la place des Trois Cultures : Tlatelolco... mais la faim de justice et de paix est la même de chaque côté de l'océan, et c'est, une fois encore, une femme qui aura su trouver les mots et les musiques pour témoigner, pour faire rougir tous ceux qui attendent encore que quelque chose change... sans s'apercevoir que le temps est venu.

« J'y étais, j'ai vu... », pourra dire Judith Reyes. C'est dans sa « **Marche pour ceux qui sont tombés** » (« **Nous voulons abolir pour toujours un système où prime l'exploitation de l'homme par l'homme et qui ne respecte pas la condition humaine** »), qu'elle exprime le mieux et avec le plus de rigueur cette préoccupation de tous et qui trouvera bien, sous peu, sa récompense !

Bernard SANNIER-SALABERT



la musique

Henri Dutilleux

Dans le cadre vieillot, compassé, poussiéreux, je n'ose dire bourgeois, du Festival d'Aix-en-Provence, quelque chose de neuf a vu le jour. C'est assez paradoxal pour être souligné. Après avoir répété consciencieusement près des « Toilettées » pour messieurs, (Je n'invente rien), les musiciens de la ville de Paris, dirigés par Serge Baudo, ont créé, je dis bien créé, l'admirable concerto pour violoncelle de Dutilleux. Il y a des naissances qui tiennent du miracle ! Enfin nous ne sommes pas ici pour faire le procès des pouvoirs publics, mais pour parler de ce qui naît malgré eux.

Henri Dutilleux n'est pas de ces compositeurs prolifiques, qui donnent bon an mal an leur contingent de symphonies, concertos à la culture marchande. C'est un solitaire qui ne sort de son silence que lorsqu'il a quelque chose à dire, et, si possible pour le bien dire. Depuis cinq ans, il travaillait ce concerto, inspiré par le poème de Baudelaire : « La chevelure ».

... Tout un monde lointain, absent, pres- [que défunt,
Vit dans tes profondeurs, forêt aroma- [tique !
Comme d'autres esprits voguent sur la [musique...

Chaque morceau a pour titre un vers tiré de ce poème, création donc à la limite du poème symphonique, inspiré par Baudelaire, avec pour premier récitant le violoncelle. Mais point n'était besoin de connaître ce poème, ni même Baudelaire, pour goûter ce chef-d'œuvre. Il existe par lui-même, indépendamment de ce qui l'a fait naître. Il s'impose de lui-même, sans tuteur. A partir du langage symphonique issu en droite ligne de Roussel et de Bartok et qui semble aujourd'hui on ne peut plus classique, Dutilleux a inventé, découvert, créé là où tout semblait avoir été dit, recensé, reconnu.

Les interprètes étaient à la hauteur de leur mission. A commencer par Rostropovitch, le grand violoncelliste, qui a pu mettre son immense talent au service d'une œuvre qui n'a jamais sans doute mieux rehaussé l'instrument.

L'orchestre de la ville de Paris, dont le rôle n'était pas de donner la réplique à l'instrument, mais au contraire de le prolonger, de le magnifier s'est littéralement surpassé, surtout durant la seconde exécution.

Car l'œuvre a été bissée, le public, et ce n'est que justice, a été enthousiasmé et l'a chaleureusement montré.

Henri LAJOURS.

**Le texte intégral du débat
des «Dossiers de l'Écran»
Les travailleurs étrangers**

est paru dans le numéro 115 de

HOMMES et MIGRATIONS

★

**Dans le même cahier
Comment et pourquoi
les travailleurs sénégalais
viennent en France**

**Le cahier : 10 F
C.C.P. E.S.N.A. Paris 55-65-40**

CHRISTIANISME SOCIAL

N° 3 - 6 1970

Deux inédits de A. SOLJENITSYNE

Prière pour la journée
Voyage au long des rives de l'Oka

Y. AUBRON - Ph. CHEMINEE : Bolivie, fête et révolution.

Les morts et la vie de J.L. HROMADKA

- G. CASALIS : Un théologien, un homme, un témoin
I. MARCULESCO : La mort de Hromadka
X. : Hromadka est mort deux fois
J.L. HROMADKA : Sauvez l'homme, la paix est possible
Mémoire (Massy, oct. 1968)
Allocution (Bad Kreuznach, nov. 1969)
Message (Grenoble, nov. 1969)
Lettre de démission (14 nov. 1969)
H. GOLLWITZER : Anthropologie de la paix.

Documents

« Normalisation » de la Conférence Chrétienne pour la Paix.
En vente (8 F) au CHRISTIANISME SOCIAL, 20, rue de la
Michodière, Paris (2^e) - C.C.P. 6337-54 Paris.
Abonnements : France : 35 F - Etranger : 40 F.



Mobilier du Marais

TOUS LES REVÊTEMENTS DE SOL
SPÉCIALISTE DE TAPIS - MOQUETTE
TISSUS - PAPIERS PEINTS - DÉCORATION
MEUBLES
LITERIE - CUISINE - TOUS STYLES



9-11, RUE DE RIVOLI, PARIS-4^e

TÉL. 1 272.34.34 & 54.34

R.C. SEINE 07 9 19.280



Connaissez-vous

Pourquoi ?

Connaissez-vous ce magazine qui... n'est pas
comme les autres ?

Édité par la Ligue Française de l'Enseignement
et de l'Éducation Permanente, « Pourquoi ? »
traite, chaque mois, de sujets variés, dans un
esprit de progrès et de rigoureuse objectivité
qui sont la marque de l'idéal laïque.

Présenté avec beaucoup de goût, d'un format
très pratique, rédigé par une équipe de jour-
nalistes dynamiques, « Pourquoi ? » vous pro-
pose 128 pages de lecture passionnante.

Abonnement : 23 F (C.C.P. Paris 1282-52).
Spécimen gratuit sur simple demande, en vous
recommandant de « Droit et Liberté ».

« Pourquoi ? », 3, rue Récamier - Paris-7^e.

LA VIE DU M.R.A.P.

SEPTEMBRE 1970

Quoi de neuf dans la région parisienne ?

AUSSITOT après notre congrès
de novembre dernier, une
**Commission des comités locaux
de la région parisienne a été créée.** Elle
s'est réunie régulièrement depuis. Ses
buts essentiels sont de donner aux mili-
tants davantage de responsabilités, en
allégeant les tâches du secrétariat na-
tional ; d'assurer la coordination des acti-
vités et l'échange d'expériences entre les
comités ; de les faire participer pleinement
à la vie du Mouvement ; enfin d'aider la
création de nouveaux comités locaux,
chaque fois que la nécessité et la possibilité
s'en fait sentir.

De nouveaux comités

En dépit de difficultés, et de quelques
échecs, le bilan est largement positif. Grâce
à la Commission, les comités locaux ont
joué leur rôle d'information et d'éduca-
tion, de regroupement des adhérents iso-
lés, en vue de riposter à toute manifestation
de racisme, de favoriser les relations inter-
raciales, et de diffuser nos idées, au moyen
notamment de « Droit et Liberté ».

Parmi les nouveaux comités créés ou
en voie de création ces derniers temps,
citons, pour Paris, ceux des 3^e-4^e arron-
dissement, du 15^e, du 17^e et de la Faculté
de Censier ; dans les Hauts-de-Seine :
Châtenay-Malabry, Fontenay-aux-Roses,
Colombes, Renault-Billancourt ; en Seine-
Saint-Denis : Noisy-le-Sec, Saint-Ouen-
Saint-Denis ; dans le Val-de-Marne :

Ivry-Vitry ; dans le Val-d'Oise : Argen-
teuil, Sartrouville. S'ajoutant à ceux qui
existaient déjà (14^e, 18^e, 20^e à Paris ;
Nanterre, Montrouge, Asnières, Champi-
gny).

Au cours de cette période, les activités
des comités locaux représentent un large
éventail d'initiatives. De nombreuses ma-
nifestations publiques ont été organisées,
de la soirée cinématographique (en colla-
boration parfois avec une Maison de
Jeunes, un foyer socio-éducatif, etc.), jus-
qu'à la semaine antiraciste (Sartrouville),
en passant par les tables rondes (Nan-
terre) et les meetings (Paris-18^e) avec le
concours d'autres associations.

Les comités ont montré, dans bien des
cas, leur aptitude à l'action concrète dans
des situations précises réclamant leur
intervention, notamment dans la défense
des travailleurs immigrés. A Saint-Denis,
le M.R.A.P. a participé à la lutte pour le
relogement des 78 Algériens expulsés de
l'impasse Saint-Jean ; il reste en contact
étroit avec les travailleurs africains du
foyer-taudis d'Ivry, dont la situation a été
quelque peu améliorée, mais dont le reloge-
ment se fait avec une extrême lenteur ; à
Sartrouville, il poursuit une action vigou-
reuse, aux côtés des travailleurs portu-
gais d'un bidonville. Récemment, c'est
quelques jours après le meeting organisé
par le M.R.A.P. dans le 18^e que les travail-
leurs africains de la rue des Poissonniers
se sont vu proposer des places dans des
foyers. Citons également les cours d'alpha-

bétisation patronnés par nos comités de
Montrouge et de Noisy-le-Sec.

Diffuser « Droit et Liberté »

La diffusion de « Droit et Liberté » est
une tâche que les comités prennent de plus
en plus à cœur, bien qu'insuffisamment
encore. Elle a été réalisée à Saint-Ouen,
Colombes, Nanterre, Noisy-le-Sec, ainsi
qu'à la Faculté de Censier, où notre comité
a installé pendant une grande partie de
l'année une table de livres antiracistes.

D'autres initiatives intéressantes sont
à signaler comme l'intervention du comité
du Val-de-Marne auprès du maire de
Créteil pour demander que soient effa-
cées des inscriptions racistes sur les murs
de la ville ; ou encore la diffusion de tracts
dénonçant « Ordre Nouveau » lors de
l'élection partielle du 12^e arrondissement.
Enfin, il faut rappeler la participation active
des militants de la région parisienne à dif-
férentes manifestations d'ensemble (Journée
internationale contre la discrimination
raciale, soirée de l'Amitié, rassemble-
ment pour la paix au Vietnam) ainsi qu'aux
tâches quotidiennes du secrétariat per-
manent.

Ce que nous pouvons faire

Il serait néfaste, bien entendu, de faire
preuve d'un optimisme béat. D'autant plus
que les menées racistes ne font que s'aggra-
ver dans la situation sociale, économique
et politique présente, comme l'a montré
dans une analyse récente notre Conseil
National. Nous avons appris qu'il ne suffit
pas d'avoir raison pour être entendus, ni
d'envoyer beaucoup de lettres pour que
nos amis affluent à nos réunions. Il faut
multiplier les contacts humains, discuter
avec les adhérents, proposer à chacun la
tâche qui correspond le mieux à ses possi-
bilités et à ses goûts ; il faut recruter,
abonner, pour assurer à notre Mouvement
des points d'appui solides et des finances
plus efficaces ; il faut toucher un plus vaste
public par tracts, affiches, réunions petites
et grandes, et surtout en faisant connaître
systématiquement « Droit et Liberté » par
des ventes nombreuses et régulières.

Deux interventions

UN de nos lecteurs nous ayant signalé (« Droit & Liberté » de juin 1970), que
des revues sud-africaines, prônant l'apartheid, étaient mises à la disposition du
public à la mairie de Charleville-Mézières (Ardennes), le M.R.A.P. est intervenu
auprès du député-maire, M. André Lebon.

Celui-ci a aussitôt répondu : « C'est par inadvertance, écrit-il, que l'employé chargé
du courrier a mis cette revue dans le hall de la mairie en même temps que d'autres maga-
zines. Des instructions ont été données pour que ces faits ne se renouvellent pas ».

**

Notre comité du Val-de-Marne, s'est adressé à M. Pierre Billotte, député maire de Cré-
teil pour attirer son attention sur des inscriptions racistes barbouillées dans la ville. Il a reçu
la réponse suivante : « Votre lettre du 29 juin dernier a retenu toute mon attention. J'ai
l'honneur de vous informer que toutes dispositions sont prises pour que soient effacées les
inscriptions tendancieuses auxquelles vous faites allusion. Veuillez agréer... »

→ La Commission de liaison de la région parisienne a décidé de mettre sur pied des comités départementaux, entre lesquels seront divisées les tâches, et qui pourront réaliser une implantation plus profonde de nos comités locaux à Paris et dans sa banlieue. Nos militants auront ainsi plus de responsabilités encore, et les problèmes concrets pourront être abordés avec plus de précision, « sur le terrain ».

Agissons et réagissons ! Chacun peut, même s'il ne dispose que d'un temps limité, apporter son soutien, son avis, ses suggestions, participer à l'action, à la propagande du M.R.A.P.

Prenez contact avec les comités locaux, aidez à en créer de nouveaux s'il n'y en a pas à proximité de votre domicile ou dans votre entreprise. Écrivez-nous, téléphonez-nous, venez au M.R.A.P. Chacun doit donner un peu de soi au combat contre toutes les formes de racisme.

Lucky THIPHAINE.

NOTRE CARNET

NAISSANCES

Nous apprenons avec joie la naissance de **Sabaï**, fille de Liana et d'Erwin **RAMEDHAN**, notre collaborateur et ami.

Notre amie Louise **KANAR-NISSI**, nous annonce la naissance de sa fille **Giuseppina-Suzanne**. Nous exprimons aux heureux parents nos félicitations cordiales, et à l'enfant, nos vœux les meilleurs.

Kermesse...



Les comités du M.R.A.P. de la banlieue sud de Paris ont organisé un stand à la kermesse municipale de Malakoff (Hauts-de-Seine), les 19-20-21 juin. Ce stand qui comportait une exposition de photos, des livres, des disques, ainsi qu'une enquête sur le racisme, à laquelle les visiteurs étaient invités à répondre, a permis de faire connaître notre Mouvement et notre revue à un nombreux public.

PETITES ANNONCES

Jeune Africain, 28 ans, célibataire, résidant à Paris, aimerait visiter en province ou banlieue pendant les week-ends, des familles françaises.

Écrire au journal qui transmettra.

Meeting dans le 18^e

Vingt-deux travailleurs africains logés dans deux pièces, au 85, rue des Poissonniers, pour un loyer mensuel de 50 F chacun ! Ce scandale a été dénoncé au cours du meeting organisé par le comité du M.R.A.P. du 18^e, le 7 juillet à la Maison Verte, sous la présidence de notre secrétaire général, Charles Palant. Plusieurs des orateurs prirent la parole, notamment MM. J.-P. Fressonnet (C.I.R.), le pasteur Heidrich, Raymond Laurens, conseiller de Paris (P.C.F.), l'abbé Payon, Michel Outin (Confédération nationale des locataires), Vincent Robert (Parti socialiste), M^{me} Daniel Jacoby, membre du Bureau national du M.R.A.P., et Tony Dreyfus (P.S.U.) ainsi qu'un représentant de la Fédération Léo-Lagrange.

A l'issue de la soirée, une délégation était constituée, au nom de laquelle Joseph Creitz, membre du Bureau national du M.R.A.P. et animateur du comité du 18^e, demandait audience au préfet de Paris. La veille de la date prévue pour cette rencontre, notre ami recevait une lettre du directeur de l'Action sanitaire et sociale de la préfecture, indiquant que, « très précisément », ce service « avait pris depuis plusieurs semaines des mesures pour évacuer le taudis 85, rue des Poissonniers, et reloger en foyers ses 22 occupants ». « Dans ces conditions, était-il ajouté, le relogement étant imminent, l'entretien que vous avez sollicité est à mon avis devenu sans objet ».

EDUCATION A LA FRATERNITE

Le rôle des mouvements et institutions de jeunesse

LE prochain dossier *Education à la fraternité* aura pour thème : l'accueil des enfants d'immigrés. Un témoignage, entre autres, sera fourni par un Mouvement d'enfants. Nos lecteurs sont peut-être moins familiarisés avec la pédagogie extra-scolaire qu'avec la pédagogie scolaire. C'est pourquoi il nous a semblé utile de leur donner d'abord un aperçu de cette pédagogie.

Une force éducative nouvelle

Depuis le début de ce siècle, avec une progression croissante, une force éducative nouvelle s'est ajoutée à l'école. Elle a commencé par les « patronages » (confes-

sionnels et laïcs), puis il y a eu les colonies de vacances, et ensuite — non sans lien avec le développement de la pédagogie active à l'école — les Mouvements propre-

ment dits : le scoutisme, les Unions chrétiennes de jeunes gens et jeunes filles (protestants), la J.O.C. et autres Mouvements spécialisés (catholiques), les Faucons rouges (socialistes), les Auberges de Jeunesse, les Coeurs Vaillants et Ames Vaillantes (catholiques), les Francs-Camarades, les « U.F.O. » spécialisés de la Ligue de l'enseignement, les Vaillants et Vaillantes (communistes), la Fédération des Maisons de jeunes et de la culture, etc.

Il y a aussi des organismes à objectifs plus limités, dont certains se situent plus ou moins dans l'orbite de la vie scolaire : Clubs Unesco, sections de jeunes de la Croix-Rouge...

Il y a des rassemblements « informels », comme ces milliers de jeunes qui se rassemblent autour du monastère protestant de Taizé.

Caractéristiques de leur action

Un certain nombre d'organisations de jeunesse ont des publications dont certaines, par leur caractère massif, débordent largement l'organisation. Par exemple, Francs-Jeux par rapport aux Francs-Camarades. Dans le cadre des Coeurs Vaillants, la publication a même précédé l'organisation, elle en a provoqué la naissance.

Certains Mouvements sont internationaux et même mondiaux, comme le scoutisme.

Le caractère particulier des Mouvements et institutions de jeunesse, c'est que les jeunes sont libres d'y venir ou non. Met-

Bandes dessinées

Toujours des stéréotypes

UN lecteur nous communique le numéro d'avril 1970 de « L'EPATANT, journal des Pieds-Nickelés », édité par la Société parisienne d'édition, dont le P.D.G. est J.-P. Ventillard.

Nous ne nous attarderons pas à gloser sur le caractère particulièrement inepte de cette publication. Il n'y a pas de loi contre la sottise.

Mais nous sommes bien obligés de dénoncer l'emploi du stéréotype antisémite le plus éculé, s'étalant sur cinq pages illustrées, dans une histoire de potaches chahuteurs, aussi farfelue que les autres. On nous présente un (attendez !) élève, Isaac Mardochee, de la banque Mardochee et compagnie, qui ne vient en classe que pour proposer au maître ses services commerciaux, et qui se révèle bientôt être deux sous le même manteau : C'est par économie, comme ça on n'utilise qu'une paire de chaussures pour deux et on n'a besoin que d'un manteau. Bien entendu, le pot-aux-roses est découvert au moment où Isaac se penche pour ramasser une pièce de 50 centimes qui traîne par terre. Le dessin présente le type classique du juif de caricature antisémite.

Nous voulons bien supposer qu'il n'y a pas là, de la part du responsable du choix

des bandes dessinées dans la publication, volonté directement antisémite. Il a trouvé l'histoire drôle et son niveau intellectuel ne lui permet pas de réfléchir davantage. Il y a dans le même numéro une histoire de « bon petit nègre » qui n'est pas davantage raciste, mais tout autant stéréotypée. Seulement, à défaut d'autre considération, ce responsable oublie qu'il y a un article 2 de la loi du 16 juillet 1949 qui interdit dans les publications destinées à la jeunesse toute insertion, toute illustration, etc., de nature à entretenir des préjugés ethniques. Cette histoire stupide, à notre avis, contrevenait nettement à la loi. Nous la signalerons aux responsables de la Commission de contrôle, au ministère de la Justice.

**

Un autre ami nous a signalé, par la suite, la couverture (en couleurs) du numéro de juin de la même publication. Récidive, avec aggravation. Moïse Mardochee (il a changé de prénom, mais c'est le même, toujours à califourchon sur « l'autre ») répond au maître que les Américains n'auraient pas dû exterminer les Indiens... parce qu'un sioux, c'est un sioux. Malin, non ? Cette fois, la mesure est comble et notre protestation auprès de la Commission n'en sera que plus vigoureuse. E.F.

m r a p

BULLETIN D'ADHESION

Désireux de soutenir l'action contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix,

J'ADHÈRE AU M.R.A.P.

Nom Prénom

Profession

Adresse

Je vous envoie, à cet effet, la somme de

Je souhaite :

- recevoir une documentation complète sur le M.R.A.P.
- être invité à ses réunions et manifestations,
- participer à l'un de ses Comités locaux ou professionnels.

Le montant de la carte d'adhésion (à partir de 5 francs) est laissé à l'appréciation du souscripteur, selon ses possibilités, compte tenu de la nécessité d'apporter le soutien le plus efficace à l'action du M.R.A.P.

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME, L'ANTISÉMITISME ET POUR LA PAIX (M.R.A.P.)

120, rue Saint-Denis - Paris (2^e) - Téléphone : 231-09-57 - C.C.P. : 14-825-85 Paris

→ tons à part, évidemment, les cas où il y a eu mainmise sur les Mouvements de jeunesse par l'Etat, spécialement par les Etats totalitaires, comme dans le cas des **Balillas** de l'Italie fasciste.

Ce caractère de liberté et de volontariat se retrouve dans la pédagogie des Mouvements. Comme le disait une petite fille de 9 ans : « C'est pas le chef qui nous oblige, c'est nous qu'on s'oblige ! »

Cette pédagogie tend à l'auto-organisation : patrouille ou équipe, république d'enfants (Faucons rouges), etc. Elle canalise « l'instinct de bande ».

Un grand nombre d'animateurs, et généralement tous les animateurs locaux, sont des bénévoles. Quand il s'agit de Mouvements d'enfants, ces animateurs

Les Mouvements et l'éducation à la fraternité

Si nous mettons évidemment à part les Mouvements de jeunesse à base nationaliste, il est remarquable que dans l'ensemble, les Mouvements et institutions de jeunesse ont été conçus dans le sens d'une éducation à la fraternité internationale.

C'est notoire pour le scoutisme, avec cependant le risque d'une restriction à la « fraternité scoute ».

C'est très net en ce qui concerne les Mouvements confessionnels ou les Francs-Camarades.

On peut remarquer avec plaisir, parce que c'est exactement la perspective du C.L.E.P.R., que cette éducation n'est pas vue seulement de manière négative (lutte contre le racisme ou la xénophobie). Cette lutte s'insère automatiquement dans quelque chose de plus large qui est :

— la découverte et l'acceptation fraternelle de l'autre ;

— l'esprit de service tourné vers tous les hommes sans discrimination nationale, religieuse ou raciale ;

et de plus en plus :

— la lutte pour la paix.

L'emploi de la pédagogie active, le caractère international des réalisations, la mentalité des jeunes animateurs, permet-

sent encore, par leur âge, relativement proches des enfants.

Le programme d'activité est en grande partie libre. Cependant, il y a de plus en plus des « Campagnes d'activités », mais qui sont seulement proposées. Beaucoup d'activités ont un caractère altruiste. On apprend, dans le Mouvement, quantité de choses qui ne sont pas au programme de l'école, et qui permettent de se rendre utile.

L'appartenance à un Mouvement est pour le jeune et plus encore peut-être pour l'enfant quelque chose d'exaltant, qui lui donne la possibilité de se réaliser, de se dépasser. A condition que le Mouvement ne se sclérose pas, qu'il sache évoluer.

tent des réalisations concrètes à la taille du jeune ou de l'enfant. Les publications, avec l'échange qui s'instaure entre la rédaction et le public, provoquent ces réalisations.

L'enfant lui-même est beaucoup plus réceptif et plus précoce dans ses capacités d'initiative que par le passé. Dans beaucoup de cas, c'est lui qui veut faire quelque chose et qui réclame cette action de son Mouvement.

Les animateurs, dans la mesure où ils sont eux-mêmes engagés dans d'autres Mouvements : politiques, syndicaux, religieux, etc., et attentifs à dénoncer les fausses solutions aux problèmes de la paix, du développement, de la condition ouvrière, etc. savent éviter les fausses pistes qui donneraient à l'action généreuse des jeunes et des enfants un caractère paternaliste ou réactionnaire.

Ayant ainsi défini très sommairement la plate-forme d'action et les possibilités énormes des Mouvements et institutions de jeunesse et d'enfance, nous situerons mieux, dans notre prochain dossier et par la suite, quelques réalisations concrètes.

Jean PIHAN

Un dossier utile

C E dossier est destiné aux animateurs de Clubs Unesco du premier cycle (1).

Dans le domaine de la lutte contre le racisme, ces clubs, nous est-il dit, « découvrent là une vocation éminente. A partir de documents, de témoignages, à l'occasion de rencontres, ils peuvent favoriser le passage à un stade plus élevé de la réflexion, provoquer une véritable prise de conscience d'un problème grave, exigeant une action continue pour être résolu ». Cela dit, il nous semble que le dossier pourrait aussi utilement servir de base de travail à tout éducateur qui ne travaillerait pas dans le cadre des Clubs (il en serait sans doute amené à en découvrir l'intérêt).

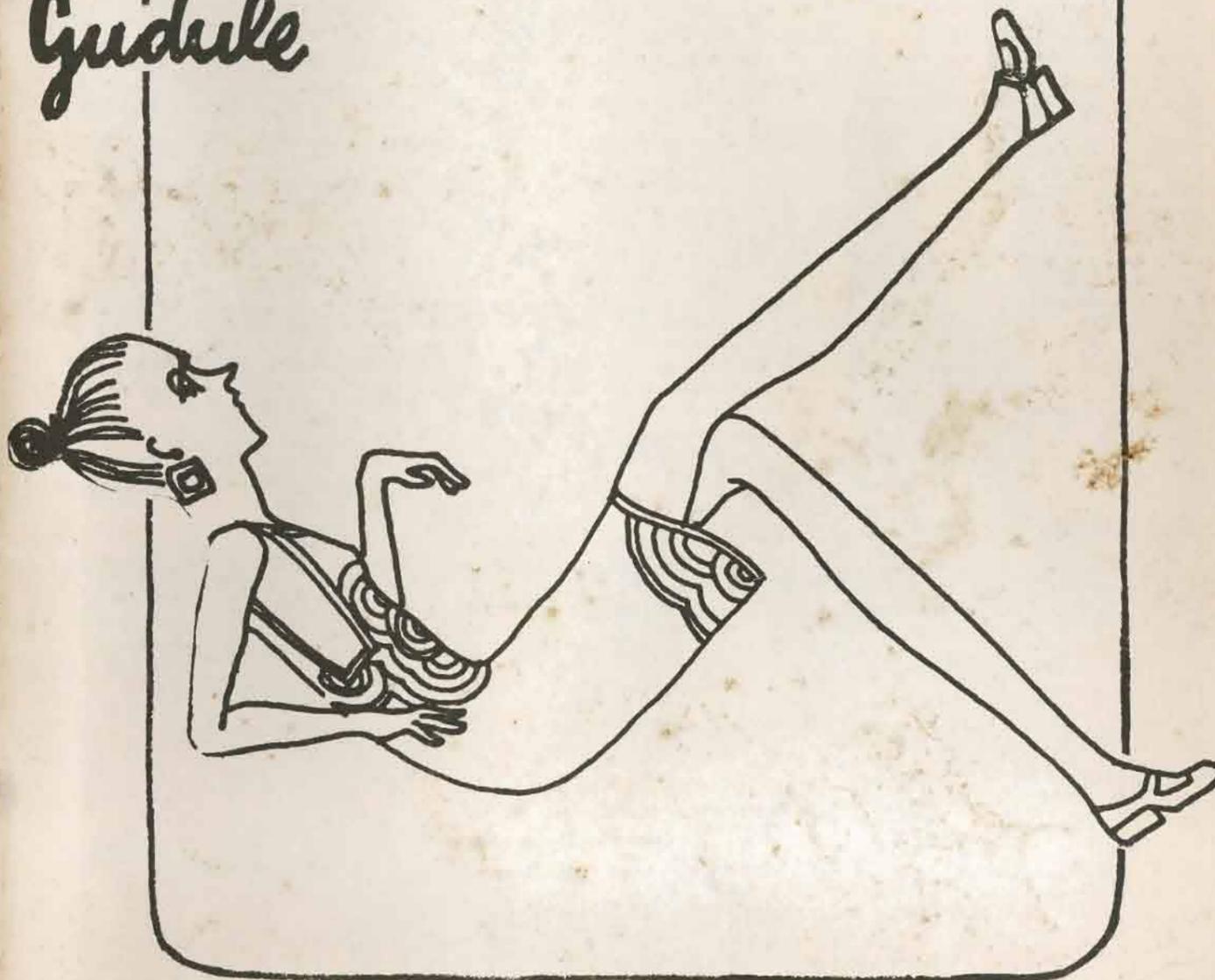
Le dossier comprend cinq fiches appelées *Cahiers* et des annexes : I. Manifestations du racisme dans la vie quotidienne (à l'école, dans la famille, dans le milieu, dans les moyens de communication de masse) ; II. Discrimination raciale et économie (à partir du problème noir aux U.S.A., de l'apartheid, des travailleurs étrangers en Europe) ; III. Le racisme à travers l'histoire ; IV. La formation psychologique du préjugé raciste ; V. Comment lutter contre le racisme.

Les annexes comportent une « fiche pour aider à un examen de conscience » (collectif), des éléments bibliographiques et filmographiques, quelques documents photographiques.

L'ensemble nous paraît bon, sans doute un peu sommaire (mais l'éducateur antiraciste peut trouver d'autres documents, et il faut bien commencer). Les notations pédagogiques sont justes, ainsi que les éléments d'information. La partie « lutte contre le racisme » nous paraît la moins développée. Est-ce le souci de ne pas se compromettre qui a empêché de citer les organismes comme le M.R.A.P., le Comité anti-apartheid, les associations d'aide aux immigrés ? Le C.L.E.P.R. n'est pas cité davantage, dans une publication qui s'adresse en majeure partie à des enseignants... La lutte antiraciste réclame pourtant un front commun des éducateurs et des travailleurs sociaux ; nul ne peut souhaiter en avoir le monopole.

(1) LE RACISME, par la Fédération française des clubs UNESCO, 10, rue Berthollet, Paris-5^e.

Gudule



Pour soutenir l'action antiraciste
Abonnez-vous, faites abonner vos amis à

droit & liberté

Abonnement annuel : 25 F. Abonnement de soutien : 50 F.

« Droit & Liberté », 120, rue Saint-Denis, Paris (2^e).

Tél. : 231-09-57

C.C.P. Paris 6.070-98

RAINETT

PARIS

Catálogo et lista des depositaires sur demande à Rainett S.P. 223 02 - Paris S.F.

